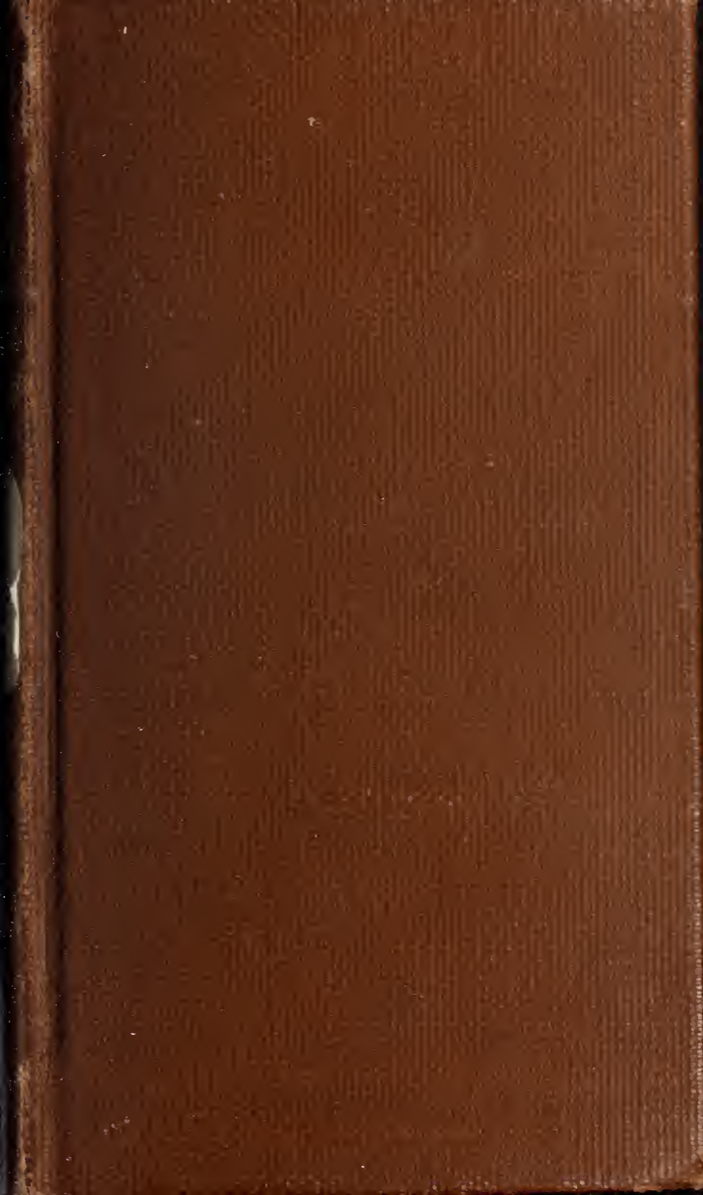



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

LES
VOYAGES
DU SIEUR
LE MAIRE
AUX ILES CANARIES CAP-VERD, SENEGAL, ET GAMBIE.

Sous Monsieur DANCOURT, *Directeur General de la Compagnie Roïale d'Affrique.*



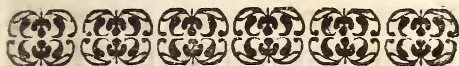
Suivant la Copie

A PARIS,

Chez JAQUES COLLOMBAT, ruë Saint Jaques, au Pelican.

M DC. XCV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



PREFACE.

IL y a long-tems que cette Relation m'avoit été miſe en main par le Sieur le Maire mon amy particulier, au rê-tour du voyage qu'il a fait dans le Païs qu'il décrit.

J'en ai trouvé la lecture ſi divertiſſante, & la deſcription ſi ſinguliere, qu'elle m'a d'abord paru ſuſpecte, parce qu'elle étoit differente en pluſieurs choſes eſſentielles, à ce qu'en a dit un Auteur de ce ſiecle, dans un recüeil qu'il a donné au Public.

Ces contradictions importantes m'ont déterminé à m'éclaircir de la verité par ceux qui ont accompagné mon amy dans ce voyage, j'ai eu plu-

ſieurs conferences particulieres avec chacun d'eux, ſur ce qui me paroiſſoit ſi oppoſé dans ces deux Relations, & je les ai trouvées ſi uniformes dans les faits qui me rendoient incertain, que je crus ne pouvoir mieux reparer l'injuſtice que j'avois faite à mon amy, en revoquant en doute ſa Relation, que de luy donner la confiance que j'avois juſques-là ſuſpenduë.

Monſieur Dancourt, Directeur General de la Compagnie d'Affrique, ſous qui mon amy a fait le voyage, qui s'eſt aquis une parfaite connoiſſance des vies & des mœurs des Peuples qui habitent ces Iles, & des ſingularitez de ce Païs, par les longs voyages qu'il y a faits ; preſque dans toutes les parties du Monde ; ce qui lui

lui a acquis l'eſtime de Meſſieurs Colbert & Seignelay, n'a pas peu contribué à me déterminer en faveur de cette derniere Relation par les conferences que j'ai euës avec lui, & il l'a trouvée fort exacte, & l'Auteur eſt entré dans des particularitez, qui n'avoient été juſqu'icy remarquées de perſonne.

Mes amis qui l'ont leuë ont crû que ce ſeroit faire tort au Public, que de le priver de cette nouveauté, & m'ont enfin perſuadé, contre ma reſolution; de ne pas attendre le retour de l'Auteur pour mettre au jour ſon Ouvrage, qu'il auroit ſans doute augmenté d'une nouvelle Relation. Mais comme il y a quatre ou cinq ans que je n'en ai receu de nouvelles, j'ai crû que je ne

dront encore plus digne de la curiosité publique.

LE LIBRAIRE au Lecteur.

LE merite de Monsieur Dancourt est si connu dans l'Europe, qu'il seroit à souhaiter que quelques-uns pussent donner au Public les observations qu'il a faites dans ses voyages.

Celui cy en est un, que le Sieur le Maire donna à Monsieur Saviard, avec plusieurs desseins faits sur les lieux. Je les ai fait graver exactement ; & je n'ai rien épargné pour le donner au Public dans sa perfection.



LES VOYAGES DU SIEUR LE MAIRE,

Faits aux Iles Canaries, Cap-verd, Senegal, & Gambie.



IL y avoit prés de trois ans que je servois en qualité de Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, lors- Départ de Paris.

prîmes de chevaux pour *Brest*. Ce que nous vîmes de la Bretagne en passant n'en donne pas une grande idée, si on ne sçavoit d'ailleurs que cette Province est bonne & fertile en bien des endroits; car toute la route ne laisse voir que des landes fort desagreables à traverser.

Etans arrivez à Brest le 4. Fevrier, on crut qu'au bout de quelques jours on alloit mettre à la voile, mais le Vaisseau n'étoit pas en état, on trouva que son radoub ne valoit rien, & qu'il étoit dénué de la plûpart de ses agrez. Il fallut attendre qu'on le mâtât de neuf, & qu'enfin on le mît en état de resister à la Mer, & aux ennemis qu'on peut y rencontrer.

Deux mois furent emploïez

à




Pag 11
Eschelle.
Une Lieue Françoise
BREST
Landerneau
Blanc Sable
Berthaume
Conquet
Abbaye de St Mathieu
Porsic
Mingan
le Passage
Plougastel
Abbaye de Daoulas
Hospital
I Tibeson
I Ronde
Camaret
Lanvoc
Abbaye de Landevenec
Penfourne
le Faou
Pont de Dour
Chateulin
PLAN du PORT
et de la
RADE de BREST.


13.
Eschelle.
Une Lieüe Francoise.
Blanc
Sable
Berthaume
Porz
Conquet
Mingan
Abbaye de
St. Mathieu
11
15
Cama

à raccommoder ce Vaiſſeau, qui ſe nommoit la Sainte Catherine, du port de 400. tonneaux, & monté de 40. pieces de canon. Il avoit été conſtruit à Fleſſingue, & bâti pour aller en courſe. Le Capitaine Monſegur le commandoit par les ordres de Meſſieurs de la Compagnie.

Le Port de *Breſt* où étoit cette Fregate, eſt le plus beau & le meilleur que nous ayons dans l'Ocean. Les plus grands Bâtimens y ſont en ſureté, & ils y ſont à l'abry de tous vents comme dans une chambre, d'où vient qu'on l'apelle auſſi de ce nom. On en peut ſortir pendant la baſſe marée comme pendant la haute, parce que les Vaiſſeaux y ſont toûjours à flot. Il eſt étroit d'embouchure comme Breſt.

agrez neceſſaires, il ſortit de la chambre en rade le 20. Mars. Cinq Navires du Roy en ſortirent auſſi armez, dont quatre devoient aller joindre ceux de Toulon, commandez avec les Galeres contre Alger, & l'autre pour eſcorter quelques Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Orientales.

Le Mecredy neuviéme Avril 1682. je m'embarquay avec quatre fils de famille qui venoient avec nous. Comme Monſieur Dancourt étoit encore à Breſt, nous fîmes une partie de chaſſe en l'attendant, ces Meſſieurs & moy, nous imaginant que le retour ſeroit auſſi facile que le départ. Le Cuiſinier de Monſieur le Directeur étoit venu à bord pour quelques affaires, &. s'étoit ſervi d'un petit eſquif conduit par deux

deux petits garçons d'onze à douze ans.

La commodité nous parut à propos, ainſi ſans nous ſoucier comment cet homme s'en retourneroit, nous fûmes avec ſon bateau juſqu'à deux lieuës en mer proche de *Camaret*. L'envie que nous avions de chaſſer fit que nous prîmes terre au premier endroit, ſans penſer au peril que nous courions en paſſant ſur des rochers eſcarpez, au bas deſquels étoit la Mer, où je penſai tomber deux ou trois fois.

Avec toutes nos peines nous eûmes encore le chagrin de ne point trouver de gibier, nous fûmes reduits à tuer des alloüettes, qui nous furent dans la ſuite plus utiles que nous ne croyions d'abord. Laſſez d'une chaſſe ſi malheureuſe, nous

de nôtre chaſſe, mettans tous la main à la rame. Nous le gagnâmes aprés bien des peines, & mîmes pied à terre en attendant le calme.

Cependant que chacun goûtoit un peu de tranquillité on entendit un coup de canon, & on vit en même temps le humier défrêlé, qui eſt le ſignal ordinaire quand on veut mettre à la voile. Il y avoit prés de nous des *Gabarres* qui auroient pû nous porter à bord, mais nous ne pûmes jamais obtenir des Maîtres à qui elles appartenoient d'entreprendre le trajet.

Ainſi nous vîmes nôtre Navire à la voile, ſalüer l'Amiral de ſept coups de canon, & paſſer enſuite vent en poupe toutes les voiles dehors, & ſans eſperance de le pouvoir join-

joindre. J'étois au desespoir de me voir ainsi sans hardes, & sans aucun de mes instrumens, exposé au hazard de la fortune.

Nous suivîmes nôtre Vaisseau de vûë, ne le pouvant faire autrement, crians à gorge déploïée, faisans grand feu de nos fusils, mais en vain, le Vaisseau disparut. Un de nos Camarades, qui avoit les jambes moins bonnes que nous, avoit pris le chemin de Camaret, croïant nous y trouver. Nous le cherchions de nôtre côté, & nous passâmes une bonne partie de la nuit à nous entrechercher.

Mille accidens traversoient nôtre route: car à tous momens l'un demeuroit enfoncé dans un marécage, l'autre tomboit dans un fossé, chacun

cun s'entr'appelloit pour demander ſecours, & le refrain ordinaire étoit de maudire la chaſſe. La faim ſuivit nos autres malheurs, il fallut entrer dans un cabaret, ou par hazard tout ſe trouva proportionné à la dépenſe que nous avions à faire.

Nous n'y trouvâmes que du pain fort noir, un reſte de fromage d'Hollande, & des lits dont la paille étoit ſi hachée, que le plus habile homme n'auroit pû dire quel grain elle avoit porté. Le peu d'argent que nous avions ſur nous fut emploïé à païer nôtre ſouper & nôtre gîte, pour le déjeûner on le remit à un temps plus favorable.

Comme nous nous étions remis à chercher nôtre Camarade égaré, côtoïans la Mer, nous

nous apperçûmes des mâts, que nous prîmes d'abord pour de grands arbres qui bordoient le rivage, n'osans nous flater de revoir un Vaisseau qu'on croyoit bien éloigné, mais en avançant nous reconnûmes qu'il n'étoit pas parti, & qu'il moüilloit à la rade de Camaret à trois lieües de Brest.

Nôtre joye fut telle que vous pouvez vous l'imaginer. Il ne s'agissoit plus que de trouver l'autre Camarade, & d'aller à bord. Nous essaïâmes par des signaux à faire connoître aux gens du Navire où nous étions, afin qu'ils envoïassent la chaloupe; mais nous ne réüssîmes pas mieux à cela que le jour precedent.

Comme nous cherchions toutes les voïes imaginables pour sortir d'embarras, nous ap-

apperçûmes en Mer une Barque qui lovoyoit pour gagner le Navire. Je ne ſçai comment on s'alla aviſer que ce Camarade égaré y pourroit être : la conjecture fut vraie, & il fut le premier que nous reconnûmes quand on eut reviré de bord. Nous lui fîmes ſigne pour lui faire connoître nôtre deſſein, il le comprit, & la Barque s'approcha ; mais comme le parage eſt preſque inacceſſible à cauſe des rochers, ce fut à nous à l'aller joindre malgré les precipices qui en empêchoient l'abord.

Enfin nous l'attrapâmes, & aprés bien des felicitations de s'être ſi heureuſement rencontrez, on ne penſa plus qu'à ſe repoſer un peu ; mais il n'étoit pas encore temps, à cauſe des

des vagues, qui passant de poupe en prouë, nous couvroient d'eau depuis les pieds jusqu'à la tête. Cela joint au froid qu'il faisoit, & au peril du naufrage dont nos Matelots paroissoient effraïez, nous remit dans de nouveaux chagrins, jusqu'à ce qu'aprés bien des avantures nous arrivâmes à bord.

Nous rîmes à loisir de tous ces accidens, & cherchâmes promptement du remede à la faim qui nous tourmentoit. On fut encore quelque temps en rade à attendre Monsieur Dancourt, qui étoit demeuré à Brest. Il arriva le Dimanche 12. Avril 1682. à midy, & on appareilla aussi-tôt.

Environ trois lieuës en mer nous rencontrâmes le Navire nommé l'*Ardent*, qui étoit à

l'ancre, attendant la marée pour entrer dans la Baye de Breſt; monté de 80. pieces de canon. Il venoit du Havre pour prendre Monſieur de Preüilly Lieutenant General, qui devoit enſuite faire voile du côté d'Alger.

On le ſalüa en la maniere accoûtumée, de ſept coups de canon, au ſon des fanfares, criant par trois fois le chapeau en main, *Vive le Roy*. Il répondit par autant de coups contre l'ordinaire des Vaiſſeaux de Roy, qui rendent toûjours deux coups moins. Apparemment qu'il le fit par complaiſance pour Monſieur l'Intendant, qui étoit alors ſur ſon bord, & qui eſt ami de Monſieur Dancourt.

Aprés l'avoir remercié de trois coups, nous continuâmes nô-

nôtre route d'un vent de Nord-Eſt, aïant mis le cap à la bande de l'Oüeſt, faiſant Oüeſt-Sud-Oüeſt, d'où nous avions pris le point de nôtre partance, à quarante-huit degrez vingt minutes de latitude Septentrionale par le onziéme degré de longitude; & comme je ne ſuis pas fort expert en pilotage, je ne m'arrêterai deſormais pas à ces ſortes de recits que quand cela ſera abſolument neceſſaire.

Le Mardi 21. Avril on apperçut deux Navires qui étoient à l'Eſt à nôtre égard. A l'effort qu'ils firent pour nous gagner le vent, on jugea que ce devoit être des Corſaires. On ſe mit en état de défenſe, & ce fut ſans doute ce qui les empêcha de venir ſur nous, jugeant à nôtre

contenance qu'il n'y avoit que des coups à gagner.

Le Dimanche 26. au matin étant par 32. degrez autant de minutes de latitude Nord, & par quatre degrez 13. minutes de longitude Eſt, nous vîmes le *Cap-Cantin*, les côtes de Barbarie & le Roïaume de Maroc, dont nous n'étions qu'à ſix lieuës. Si la nuit eût duré nous étions perdus, parce qu'on avoit pris à l'Oüeſt de Madere qui eſt à plus de cent quarante lieuës de là.

Le Mecredy 29. on apperçût l'Ile de l'*Ancerotte*, l'une des ſept *Canaries*, que nous laiſsâmes environ à dix lieuës au Sud-eſt, nous eſſuïâmes là un calme, & beaucoup de chaleur.

Le Jeudy 30. Avril nous nous trouvâmes au 28. degré

30.

30. minutes de latitude Septentrionale, & à quatre minutes de longitude, prenant ſelon l'uſage de nôtre Nation le premier meridien à l'Ile *de Fer*, de ſorte que n'étant éloignez que de dix lieuës par le Nord-Eſt de la grande Canarie, nous chaſſâmes ſur cette Ile juſqu'à la nuit, environ une lieuë de terre. Nous ne pûmes moüiller à cauſe du peu de vent, & de l'obſcurité de la nuit qui ſurvint : cela nous obligea de revirer à l'Eſt, & de nous tenir juſqu'à trois heures aprés minuit ſur le bord oppoſé à la terre.

Le Vendredy premier jour de May aïant viré à l'Oüeſt ſur la rade de la grande Canarie, environ ſur les neuf heures & demie, nous moüillâmes à vingt-quatre braſſes, &

Grande Canarie, capitale des ſept Iles.

trouvâmes un ſable gris & rouge mêlé de corail. La Ville qui eſt au Sud quart de Sud Oüeſt, eſt à une lieuë & demie de la rade, & défenduë d'un aſſez méchant Château.

Sa ſituation.

Quand ils nous eurent remarquez de deſſus ce Château, ils arborerent le Pavillon d'Eſpagne, que nous ſaluâmes de cinq coups de canon. Ils ne nous rendirent point le ſalut, & je croi que c'eſt parce qu'ils n'avoient point de poudre.

Le moüillage eſt tres-bon en ce lieu-là, pourvû qu'on ne s'approche pas trop prés de la Ville, dont des rochers cachez ſous l'eau rendent l'accés dangereux. Elle eſt défenduë d'un Château ſitué ſur une montagne, de l'inſulte qu'elle pourroit recevoir des Vaiſſeaux qui voudroient l'atta-

Sa force.

taquer. Elle eſt peuplée de douze mille Inſulaires tres-braves, & capables de repouſſer quiconque oſeroit les inſulter. Nôtre Barque moüilla à dix-huit braſſes d'eau devant la Ville.

Son enceinte eſt d'environ une lieuë de tour. La plûpart des maiſons y ſont aſſez bien bâties, mais baſſes, n'aïant que deux étages. Elles ſont toutes en terraſſe par deſſus, de ſorte que le toit n'en paroiſſant point; on diroit que ce ſont des maiſons brûlées. Pendant le jour on ne voit preſque perſonne dans les ruës. Son enceinte.

Quoique l'Evêque, le Gouverneur, & les gens de qualité faſſent leur reſidence à *Teneriſſe*, c'eſt cependant dans cette Capitale qu'eſt le Siege Epiſcopal, le Tribunal de l'In- Reſidence des Etats &

du Parlement. quisition, & le Souverain Conseil, qui est comme le Parlement des sept Iles. On y voit quatre Maisons Religieuses, Maisons Religieuses. sçavoir une de *Dominicains*, & une de *Franciscains*, les deux autres sont de *Bernardines*, & de *Recollettes*.

On nōmoit autrefois les Iles Canaries fortunées. Ces Iles ; qu'on nommoit autrefois fortunées, portoient ce titre à juste raison, si l'on en considere la bonté de l'air & la fertilité de la terre. Elles abondent en bled, orge, Leurs felicitez. miel, bœufs, moutons, gibier, & enfin en toutes les choses necessaires à la vie. Le vin de malvoisie y vient en si grande quantité que la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, & d'autres s'y en fournissent tous les ans.

Le bonheur qu'a ce païs de pouvoir se passer de tous les autres

autres, pour ce qui eſt de la commodité de la vie, a fait croire autrefois aux Païens que c'étoient les Champs Eliſées deſtinez aux ames bienheureuſes, aprés qu'elles étoient ſeparées de leurs corps.

Croyance des Payens.

L'eau y eſt à proportion moins bonne que le reſte; mais ils y remedient, en la mettant dans des vaſes qui ont la figure de mortiers, & faits d'une pierre extrémement poreuſe, au travers de laquelle elle ſe filtre, de maniére qu'en ſe purifiant, elle ſe rafraîchit & devient tres-bonne.

Bonté du terroir.

Les moiſſons s'y font communément au mois de Mars, quelquefois en Avril; en pluſieurs endroits on y fait deux recoltes en un an. Le Terroir y eſt ſi excellent, que j'y vis

un Cerisier greffé depuis six semaines, dont l'ante étoit déja chargé de fruit. Les Fleurs y croissent sans aucun soin, & les Oranges & les Citrons y sont dans une abondance surprenante.

La grande *Canarie* ainsi que *Teneriffe* & *la Palme*, ont encore été quelque temps Idolâtres aprés la Conquête qu'en firent les Espagnols en 1460. *L'Ancerotte*, *Fort-Avanture*, *la Gomere* & *le Fer*, reçeurent les premiéres le Christianisme, les trois autres suivirent à la fin leur exemple. Les Espagnols voulant absolument reduire ce païs à leur obéïssance, envoyerent une grande partie des Habitans esclaves en Espagne. Ceux qui sont restez dans leur patrie, se sont civilisez, & vivent à la maniere de leurs

Con-

Conquérans. Ces peuples, ſur tout ceux de la grande Canarie, aiment extrémement les Etrangers.

Monſieur Dancourt y fut tres-bien receu par le Gouverneur de l'Ile, chez lequel il dîna, conduit par le Conſul de nôtre Nation nommé *Rémond*, originaire de Liége & fort honnête homme. Celuy-cy nous régala fort bien, & ne nous laiſſa manquer ny de liqueurs, ny de fruits. Je paſſay deux jours entiers chez luy, où j'en reçûs toutes les honnêtetez imaginables.

Je fus quatre fois au Convent des Bernardines, le Proviſeur m'en ayant donné la permiſſion à l'inſtance de l'Abeſſe. Il y avoit là quelques Françoiſes, entr'autres une Pariſienne, qui me ſervit d'In-

terprete. Comme il ſe trouva des malades dans ce Convent, on n'oublia pas à me conſulter, & à prendre grand ſoin de moy.

La préſence du Medecin fit, qu'elles ſe voulurent ſervir de l'occaſion, & que pluſieurs ſe dirent malades ſans l'être, ſans doute pour avoir plus de liberté, quoy qu'au fond elles en ayent de reſte. Comme je remarquay que la p ·part n'avoient point d'autre mal que celuy d'être ſeparées du monde par une grille, je n'eus pas grands remedes à leur donner. Cependant, afin de faire l'homme important, & qui remedioit à tout, je leur ordonnay des Specifiques, tels qu'il en faut à des maux chimeriques.

Ces bonnes Religieuſes me com-

combloient de careſſes, & m'accabloient de biſcuits, de confitures ſeches & liquides, de limonade, de malvoiſie, & de toutes ſortes de fruits qu'elles m'envoyoient ſur des plats & des soûcoupes de Porcelaine, garnies de roſes, d'œillets, de fleurs d'orange, de jaſmin, & de tubereuſes, ſans compter force bouquets. Je leur en envoyay auſſi quelques-uns qu'elles reçurent avec bien des honnêtetez.

Sortant de chez ces Dames, je trouvay chez le Conſul d'autres gens qui m'attendoient pour me faire voir des malades. Je fus particulierement chez un certain Juriſconſulte, que l'on tenoit riche de cinq cent mille écus, dont la Femme étoit malade de temps en temps d'une ſuffocation de

matrice, causée par la retention de ses mois. Les Docteurs du lieu la traitoient comme d'une Peripneumonie, en quoy principalement je connus leur ignorance.

Comme on n'a pas aussi beaucoup de confiance en eux, c'est ce qui fait que ces Insulaires sont si avides de Chirurgiens François. Le Jurisconsulte fit ce qu'il pût pour me persuader de rester à la grande Canarie, m'offrant sa maison, sa table, & bien des choses avantageuses. Je n'avois garde de manquer à la parole que j'avois donnée à Monsieur Dancourt; ainsi je payay d'un remerciement les offres obligeantes de l'Espagnol, & ordonnay à sa Femme les Remedes que je jugay à propos, & que je crûs se pouvoir trouver

dans

dans l'Ile, où ils ſont tres-rares.

Il me voulut donner de l'argent, que je refuſay par honneur pour nôtre Nation. Je croyois y retourner le lendemain, parce qu'il avoit prié le Conſul pour cela, ajoûtant, qu'il me vouloit recompenſer d'une autre maniére, puiſque je ne voulois point d'argent: Mais je n'en eus pas le temps, la Chaloupe m'étant venuë prendre le Samedy au ſoir.

Je vous aſſure que j'étois enchanté de ce pays-là, & que je me fis violence pour en ſortir, Si jamais je quittois la France, ce ne ſeroit que pour aller demeurer à la grande Canarie; mais j'eſpere que je ne ſeray jamais forcé à quitter ma Patrie, dont les douceurs me ſemblent préférables à toutes les autres choſes. Au reſte

avant de quitter cette Ile, je ne dois pas oublier à vous dire, qu'elle a environ trente lieües de circuit, & qu'elle est presque ronde.

Etenduë de la grande Canarie.

Le Samedy deuxiéme du Mois vers le soir, le vent étant Nord Nord-est, nous appareillâmes. Venant à cesser vers trois heures du matin, nous dressâmes nôtre route à la vuë du *Pic*, haute Montagne de l'Ile de *Teneriffe*, pour aller moüiller à la rade de Sainte Croix. Nos Pilotes remarquerent en ce parage, que l'aiguille varie au Nord-est de trois degrez trente minutes.

Le Dimanche troisiéme, étant à l'extremité du Nord de la grande Canarie, faisant petit vent de Nord-Nord-Est, nous eûmes le Cap à l'Oüest toute la nuit.

Le Lundy quatriéme, nous arrivâmes au matin à *Teneriffe*, la plus riche des Iles Canaries, à la vûë de *Sainte Croix*, petite Ville de la même Ile, ſur la pointe de l'Eſt. On peut y moüiller par 25. ou 30. braſſes; cependant nous ne moüillâmes pas, & le Vaiſſeau demeura bord ſur bord toute la journée, pour attendre la Chaloupe qui étoit allée à terre.

Quoy que le Gouverneur de Sainte-Croix permît de prendre terre à ceux qui étoient dans nôtre Chaloupe, il envoya cependant avertir le Gouverneur general, dont la reſidence eſt à *Laguna*, à trois lieües de la mer, qu'il y avoit des François qui demandoient à mettre à Terre, pour quelques Proviſions qu'ils ſouhaitoient. La réponce fut, qu'on

les

les arrêtât s'ils le faisoient. Peut-être craignoit-il que nous n'eussions des Pestiferez sur nôtre Bord en cas que nous vinsions du Levant, païs tres-sujet à la Contagion.

La Montagne du Pic.

Au reste, comme je vous ay parlé du *Pic*, je vous diray en passant, que c'est une des plus hautes Montagnes du monde. On dit qu'on la voit de quarante lieües en mer; pour nous, nous ne la vîmes que de douze ou quinze, à cause de la brune, qui nous la faisoit paroître comme une nuée en pointe de diamant, elle est toûjours couverte de neige, quoy qu'il n'en tombe point en bas & qu'il n'y géle jamais.

L'Ile de Teneriffe.

Quant à *Teneriffe*, on tient que c'est la plus haute Ile de l'Océan, & la plus peuplée pour sa grandeur, contenant quinze

quinze mille Habitans. C'eſt elle qui produit cet excellent vin de Malvoiſie, qui paſſe ſans contredit, pour le meilleur du monde. Cette liqueur n'eſt connüe dans ces Iles, que depuis que les Eſpagnols s'en rendirent maîtres; car ce ſont eux les premiers qui y porterent les plantes de Candie. Aujourd'huy on prefere ce vin à celuy du lieu même d'où il tire ſon origine, & il y en vient une plus grande quantité qu'à Candie.

Toutes les ſept Iles des Canaries, ſont à la file l'une de l'autre, preſque de l'Eſt à l'Oüeſt, fort montueuſes, bien peuplées & tres fertiles. La plus petite a ſoixante mille de circuit. Situation des ſept Iles Canaries.

Comme on m'avoit autrefois parlé d'un Arbre merveilleux de

de l'Ile *de Fer*, dont les feüilles longues & étroites, sont toûjours vertes, & fournissoient d'eau à tous ses Habitans, je voulus m'informer de la verité de la chose. Je demanday donc s'il étoit constant, ainsi qu'on me l'avoit assuré, qu'il tombât une si grande rosée sur cet arbre, que dégoutant ensuite une eau fort claire en des bassins de pierre mis exprés pour la recevoir, il y en eût assez pour les Insulaires & leurs bestiaux, la nature reparant par ce miracle perpetuel, le défaut d'eau douce dont elle n'avoit pas pourvû cette Ile. Les Habitans me confirmerent dans la pensée oú j'étois déja, que ce recit est une pure Fable. Il y en eut pourtant quelques-uns qui me dirent, qu'il pouvoit y avoir

Remarque

eû

eû un tel Arbre, mais qu'il n'avoit jamais fourny cette quantité d'eau prodigieuse qu'on luy attribüe.

Le Mardy cinquiéme, nous continuâmes nôtre route au Sud, étant par 27. degrez quarante minutes de latitude Septentrionale, & par trois cent soixante degrez de longitude ou-Est. Environ sur les six heures du soir la pointe du Sud de la grande Canarie, nous restoit à l'Est quart Nord-Est, environ sept lieües.

Le Mecredy sixiéme, il fit un si gros vent d'Est, qu'une Manœuvre du grand Perroquet, & un bras du grand Humier se rompirent, & que le grand Mât plioit d'une maniere à faire croire qu'il tomberoit. Ce vent cessa un quart-d'heure aprés, & le Vaisseau se remit,

aprés

aprés avoir été tout ce temps-là à la bande.

Le Jeudy ſeptiéme à midy, êtant par vingt-trois degrez de latitude ſeptentrionale, & par vingt-huit minutes de longitude Eſt, nous paſſâmes le *Tropique de Cancer.*

La ceremonie du Baptême.

L'on n'oublia pas dans cet endroit la cérémonie uſitée en tel cas par les Matelots, ils la nomment Baptême,& la pratiquent à l'égard de ceux qui n'ont encore jamais paſſé le Tropique. Voicy en gros ce que c'eſt. On met une Cuve pleine d'eau au pied du grand Mât avec un bâton deſſus, qu'on poſe en travers. Enſuite ceux qui ont été initiez aux voïages précedens, aprés s'être barboüillez le viſage, font la proceſſion autour du Navire, l'un tenant un ſabre, l'au-

l'autre une poële, & divers inſtrumens de cuiſine. Le Pilote, afin de ſe diſtinguer des autres, retourne ſon capot, & arbore pour écharpe le premier haillon qui ſe trouve. La Proceſſion finie, qui eſt toûjours accompagnée du ſon des trompettes & des tambours, on procede au Baptême du Navire. S'il n'a jamais fait le trajet, on lui jette nombre de ſeaux d'eau, afin que le Capitaine leur donne inceſſamment dequoi boire.

On paſſe de-là aux plus conſiderables du Navire, que l'on fait aſſeoir les uns aprés les autres ſur le bâton dont j'ai parlé; on les environne en leur preſentant le baſſin où ils doivent mettre le preſent qui les diſpenſe du Baptême, & on leur tient le ſabre ſur le

cou durant un certain temps ; puis le Pilote ſe preſente avec ſon livre de Carte marine, & fait mettre au Patient la main ſur l'endroit où eſt le Tropique, & jurer de faire obſerver en pareil cas la ceremonie à ceux qu'il ſçaura ne l'avoir point encore pratiquée. En finiſſant il le marque d'une Croix noire au front, & jette un peu d'eau ſur la tête ; cela eſt ſuivi du preſent qu'on met alors dans le baſſin. Quand ils veulent gratifier quelqu'un, ils le laiſſent aller dés que l'argent eſt receu, ſinon, ils tirent bruſquement le bâton, & on tombe le cul dans la Cuve, & ils jettent encore pour ſurcroît une vingtaine de ſeaux d'eau ſur le corps de celuy qui eſt tombé. C'eſt une neceſſité que d'eſſuyer cette cérémonie, & un

un Amiral ne s'en exempteroit pas, excepté qu'ils ne le baigneroient pas.

Le Vendredy huitiéme, nous approchâmes des *Côtes de Barbarie*, étant à midy à vingt-un degrez quarante-ſept minutes de latitude ſeptentrionale, faiſant gros vent d'Eſt-Nord-Eſt. Reconnoiſſant qu'il étoit impoſſible de parvenir avant le jour fini au Cap *Blanc*, & que nous étions à quatre lieües de terre, ayant vingt-huit braſſes fond de ſable, on revira de bord, pour tenir la bande d'Eſt Sud-eſt, & le Samedy neuviéme ſur les huit heures du matin, nous nous ttouvâmes à une lieüe de terre.

On rangea la Côte juſqu'au Cap *Blanc*. On y moüilla à quatorze braſſes au Nord-Oüeſt, Cap blanc

environ une lieuë de la pointe du Cap, qui eſt ſuivant nôtre hauteur à vingt degrez trente minutes de latitude ſeptentrionale, & trois cent cinquant neuf degrez, dix minutes de longitude occidentale.

D'où viẽt qu'õ l'a nommé Cap-blanc, ou Mer de ſable.

Lorſque les Portugais découvrirent ce Cap, vers l'an 1454. Ils le nommerent Cap blanc, à cauſe qu'étant ſablonneux & ſterile, on n'y voit pas la moindre verdure. Il eſt uni comme une mer, d'où vient qu'on l'appele auſſi *Mer de ſable.*

Depuis le Cap *Cantin* juſqu'à celuy-cy, (ce qui comprend trois cent lieuës d'étendüe,) on ne voit qu'une Plaine couverte de ſable, nommée par les Anciens, deſert de *Lybie*, & par les Arabes *Zaara*. Elle n'eſt ha-

habitée que de bêtes feroces ; comme de *Lions*, *de Tygres*, *d'Onces*, de *Leopards*, & d'autres animaux semblables.

Ces Deserts confinent au Nord au Mont *Atlas*, & au Midy au pays des Négres ; ils sont d'une si grande étenduë de l'Est l'Oüest, qu'on ne les pourroit traverser en cinquante jours à cheval. C'est par là que passent les Caravannes de Fez à *Tombut*, *Melly*, *Borneo*, & les autres Royaumes des Negres.

Quand il arrive quelque orage dans ces Deserts, le sable couvre homme & chameaux, souvent même les étouffe, & remplissant les Puits qui se trouvent sur la route, les passans y meurent de soif. Comme il n'y a point là de chemin frayé, on se sert de la Boussole, ainsi que sur mer.

Il se fait dans la pointe du *Cap-blanc*, une espece de Golfe, qui prend son nom de l'Ile qu'il forme, & qui s'appelle *Arguin;* ce Golfe avance plus de quinze lieuës en terre, d'où vient qu'on le perd de vûë passé la pointe.

Les Portugais avoient autrefois un Fort dans cette Ile, d'où ils trafiquoient avec les *Azoaghes*, Arabes, ou Maures, qui changeoient avec eux, l'or, la Gomme Arabique, l'Yvoire & les plumes d'Autruches qui y sont en abondance, à cause de la grande quantité de ces Oiseaux. On dit de cet animal, qu'il a si peu de memoire, qu'il oublie où il a pondu ses œufs, & qu'il couve les premiers qu'il rencontre. Je doute que ce qu'on m'a assuré soit vray, qu'un de ces œufs suffit

Remarque sur les Autruches.

ſuffit à nourir huit hommes. Au reſte ils apportoient ces marchandiſes de *Hoden*, qui eſt à quatre journées dans la terre, & où arrivent les Caravannes de *Tombut*, *Gualata*, & autres endroits de la *Lybie* intérieure & pays des Négres.

Ces peuples obſervent les preceptes de Mahomet, ne demeurent guere long-temps en un lieu, errant dans les Deſerts de place en place, ſelon les pâturages qu'ils y trouvent pour leurs chevaux, chameaux, bœufs, moutons, & chévres, du lait deſquelles ils ſe nourriſſent. Ils ſont diviſez par Tribus ou Lignées, ils ne reconnoiſſent point de Roy ny de Superieur, que celuy qui ſurpaſſe les autres en richeſſe; ils obeïſſent à celuy-là volontairement comme à leur Capitaine. Mœurs & Religions des peuples.

Commēt ils trafiquent.

Leur trafic avec les Négres consiste en chevaux & en chameaux, ils reçoivent deux, six, huit, jusqu'à dix Esclaves pour un Cheval; mais pour un chameau, un, deux, & quelquefois trois seulement.

Fort d'Arguin

Le Fort *d'Arguin* fut pris par les Hollandois sur les Portugais, & repris sur les autres durant la guerre de 1672. par Monsieur *Ducas*, Capitaine de la Compagnie Royale d'Afrique. Il n'avoit que six-vingts hommes à cette expedition, & il n'y en perdit que trois. La lâcheté du Gouverneur Hollandois aida beaucoup à cette Conquête, car il n'y avoit rien de plus aisé que de l'empêcher. Nôtre Canon consistoit en six petites piéces, dont les plus grosses étoient de huit livres de balle; rien ne nous

nous defendoit, & avec tout cela nous manquions d'eau, étant impossible de boire de celle d'une Fontaine unique & puante qui est dans l'Ile.

Ce Fort est demeuré aux François par la Paix de Nimégue, comme tous les autres lieux qu'occupe la Compagnie. Nonobstant ce Traité les Hollandois ne laissent pas d'y envoyer tous les ans quelques Vaisseaux ce qui est une infraction manifeste.

Il est presentement aux François.

Infractiōs des Hollandois.

Le Capitaine de nôtre Vaisseau y descendit avec trente hommes, croyant y trouver encore le Vaisseau nommé la *Ville de Hambourg*, mais il avoit fait la traite. On n'y trouva sur le Chantier qu'une Barque, qui n'étoit pas achevée à laquelle on mit le feu, & un autre petit Bâtiment, où il y

avoit des Maures & quelques Hollandois, qui l'abandonnant, ſe jetterent à la nage. On le trouva chargé de Tortuës, ce qui fit grand plaiſir à nos gens de la Chaloupe, qui n'avoient plus de vivres. Elles ſont fort groſſes ſur cette Côte, & il y en a en abondance. Une ſeule peut raſſaſier trente hommes. Sa chair reſſemble à celle du veau, & eſt aſſez bonne. Son écaille peut avoir au moins quinze pieds de tour.

Remarque ſur les Tortuës.

Le *Cap-blanc* abonde en Poiſſon, comme Dorades, Pargues, Vieilles, Chiens Marins, & beaucoup d'autres que je ne connois pas. Nôtre Equipage en pêcha quantité, & en fit grande chére pendant huit jours de ſéjour que nous fîmes le long de cette Côte, juſqu'à

Cap-blanc. Son abondance.

jusqu'à l'embouchure de la Riviére du *Senegal*, il y a quelques habitations de Maures détachez des autres, quoy que le pays soit extrémement stérile, & qu'ils n'y vivent que de Poisson.

Le Samedy seiziéme, nous continuâmes nôtre route pour Gorée, & passâmes à la vûë de la Riviere du Senegal, dont je parleray ensuite. 1682.

Le Mardy 19. nous découvrîmes le *Cap-verd*, étant à quatorze degrez quarante-cinq minutes de latitude septentrionale Nord. Cap-verd

Ce Cap fut apellé ainsi par les Portugais qui le découvrirent la même année que le *Cap-blanc*. Ils le nomm érent Cap-verd, parce qu'ils y virent d'abord quantité d'arbres, dont plusieurs sont verds tou- Sa decouverte Pourquoy apelé Cap-verd.

te l'année : Il eſt haut, & preſente une fort belle vûë. Sur la Cime ſont deux Montagnes rondes, auſquelles on a donné le nom de Mamelles, parce que leur ſituation en forme une eſpéce de reſſemblance. Il eſt extrémement avancé dans la Mer, & paſſe pour le plus grand de l'Occéan aprés celuy de *Bonne Eſpérance*. Il a un grand concours de Marées qui portent au Sud.

Montagnes des Mamelles.

Son étenduë.

Sa ſituation.

Sa ſituation eſt mal marquée dans la Carte qui la met à 14. dégrez, juſte, au lieu qu'il eſt à 14. dégrez & demy. Aprés avoir doublé la premiére pointe (car il y en a deux) on voit une petite Ile qui n'eſt point habitée. On la nomme l'Ile *des Oiſeaux*, parce qu'il s'y en trouva quantité lors de ſa découverte.

L'Ile des Oiſeaux.

Pourquoy ainſi nommée.

Quand

Quand on a passé cette Ile, on double l'autre pointe pour découvrir Gorée, qui est derriére le Cap, presque à l'opposite des Mammelles. La Côte va en retirant au Nord-Oüest, & fait une Ance où se trouve la meilleure eau de tout ce Parage, ce qui est d'un grand secours pour les Navires.

Gorée.

Etant arrivez à *Gorée* le Mercredy vingtiéme May 1682. & moüillez à la rade, nous saluâmes le Fort de sept coups de canons; il rendit le salut, coup pour coup, le premier fut à boulet, afin de faire honneur à Mr Dancourt. Lors qu'il passa dans la Chaloupe, nôtre Vaisseau salüa de cinq coups; tous les Vaisseaux qui étoient en rade en firent autant, & quand il fut à terre, le Fort en tira sept.

Aprés avoir montré les Lettres de la Compagnie, qui l'établissoit Directeur, il prit possession de son Employ. Il trouva les affaires en trés-mauvais état, par la conduite méchante de deux personnes, qui prétendoient toutes deux le Commandement. L'un êtoit François & Commandant *de Gorée* pour la Compagnie, & l'autre leur Agent general le long de la Côte. Comme ces choses ne sont point de mon fait, je n'en diray pas davantage.

M. Dancour. trouva les affaires de la Compagnie en mauvais état.

L'Ile de *Gorée* a été ainsi nommée par les Hollandois, à cause qu'elle ressemble à une Ile de Zélande, qu'on appelle du même nom. Elle a environ un quart de lieuë de circuit, & s'étend en long Nord & Sud à peu prés d'une lieuë loin

L'Ile de Gorée

Son étenduë.

loin de terre ferme. Elle a au Sud un Rocher escarpé d'un côté, & de l'autre battu de la Mer; toute l'Ile est entourée de Rochers qui en défendent l'entrée, excepté une petite Ance, par où les Bâtimens peuvent aborder.

Son enceinte

Comme les Portugais sont les premiers qui ont fait des Voyages de long cours sur cette Mer, elle a premiérement été découverte par eux, de même que tout le reste de l'Affrique du côté de la Mer Occeane & Atlantique; étant tombée sous la puissance des Hollandois, ils firent bâtir un Fort à l'endroit le plus foible de la Montagne, pour la défence de l'Ile, & d'un autre mauvais Fort, qui étoit au bas.

Elle a été découverte par les Portugais

Elle a été fortifiée par les Hollandois

Monsieur le Comte d'Estrées Vice-Amiral de France en

M. d'Estrées s'étend Maître

 1678.

1678. au mois de Novembre, s'empara de ce Fort, que luy rendit le Gouverneur, ſans s'être mis en état de le défendre. Comme on ne pouvoit laiſſer de monde à la garde, l'un & l'autre furent raſez. Meſſieurs de la Compagnie, qui occupent preſentement l'Ile, ont un peu rétably celuy d'embas, par les Bâtimens qui leur ſervent de Magazins, & par la conſtruction d'une méchante muraille, élevée ſur les ruines de l'ancien Fort, ſeulement pour reprimer les inſultes qui pouroient arriver de la part des Négres.

Les deux Forts ſōt raſez.

Monſieur Dancourt s'occupa d'abord à faciliter le Commerce, à viſiter les Comptoirs établis le long de la Côte, & à donner ſes ordres aux Commis, & enſuite à rechercher l'a-

En quoy M. Dancourt s'occupa d'abord.

l'amitié des Roys Négres, & des principaux Chefs.

Pour cet effet, il commença à parcourir le Païs l'eſpace d'environ quatre-vingt lieuës, ſçavoir depuis l'embouchûre du *Senegal*, juſqu'à celle de *Gambie*, qui ſont les deux bouches du Fleuve *Niger*. Je l'accompagnay dans tous ſes voïages le long de la Côte, où je m'inſtruiſis de tout ce qui concerne le pays, la Religion, les mœurs, & les Coûtumes des Africains du *Cap verd*.

Les deux bouches du Fleuve Niger

Nous commençâmes le 6. Decembre 1682. par le *Senegal*, où nous ne pûmes aller par mer, à cauſe d'un vent de Nord abſolument contraire. Cependant, comme les affaires de ce lieu-là requéroient la préſence de Mr Dancourt, à cauſe de la mort du Gouverneur

neur arrivée quelques jours auparavant, il résolut d'y aller par terre & d'envoyer *la Renommée*, Vaisseau que commandoit le Capitaine *d'Oyére*, tant pour porter des marchandises, que pour en raporter de celles qui étoient échangées.

Observation sur la Route

Il est facile de venir du Senegal à Gorée, mais non pas d'y aller; aussi ce Navire ayant eû vent de bout, demeura un mois à faire sa traite qui n'étoit que de 40. lieuës à aller le droit chemin, mais de cinq cent par la route qu'il fut obligé de tenir. Pendant ce temps-là, nous commencions à le croire perdu, quand nous le vîmes enfin arriver à la Rade.

Nôtre voïage par terre ne fut pas si long, mais il fut bien plus penible, parce que la route ne fournit pas aux Voïageurs,

geurs, la moindre des choſes qui leur ſont neceſſaires. Les Voitures même y manquent, & dans tout le Village de *Rufis* qui n'eſt qu'à trois lieuës d'icy, nous ne pûmes trouver qu'un ſeul cheval pour Mr Dancourt, & ſix ânes, dont deux portoient nos proviſions. Le mien qui avoit l'air vigoureux, rua & fit le diable pendant quelque temps; mais aprés avoir fait deux lieuës, il ne vouloit plus marcher.

Mon Négre s'étant laſſé à le battre, je fus obligé de mettre pied à terre; comme il n'étoit pas fort haut, je montois & deſcendois ſans étrier. Et quand je me rencontrois dans quelque mauvais pas où mon âne s'enfonçoit, écartant un peu les jambes, il paſſoit entre-deux, & je me trouvois ſur

ſur mes pieds: à peine étois-je deſcendu, qu'il ſe mettoit à ruer, & couroit aprés les âneſſes qui portoient nôtre bagage. M'étant apperçu qu'il avoit encore de la vigueur, je le remontay, croyant m'aller venger de luy. Mais nous nous trompâmes tous deux. Il crut qu'en s'arrêtant encore, que je deſcendrois, je n'en fis rien. Et moy qui m'imaginois que je l'allois bien faire aller à force de coups, je n'en pus venir à bout. Tout ce que j'en obtins, c'eſt qu'il alla le petit pas, & avec une gravité pareille à celle du Portugais qui me l'avoit donné. Son dos étoit ſi pointu, qu'il auroit fort bien fait l'office d'un cheval de bois. Il n'àvoit pour ſelle que ma caſaque, enfin ſans l'avoir mérité, il me tint à la gêne les ſix jours enti-

tiers que dura nôtre voïage.

Quoy que nous fussions au mois de Décembre, la chaleur étoit excessive, ce qui redoubloit beaucoup ma peine. Nous marchions avec cela depuis le Soleil levant, jusqu'au Soleil couchant, ne faisant qu'une petite alte à midy, sous quelque arbre où nous mangions du peu que nous avions porté. Au soir nous gîtions dans un Village, mais on n'y trouvoit ny vivres pour nous, ny mils pour nos voitures, quoy que ce soit la nourriture ordinaire des Négres, qui souvent ne vivent que de racines faute de grain.

La disette est grande aux environs.

Nos Hôtes nous recevoient de leur mieux, mais leur extrême pauvreté rendoit ce mieux insuportable : leurs Maisons sont faites de paille, & celles

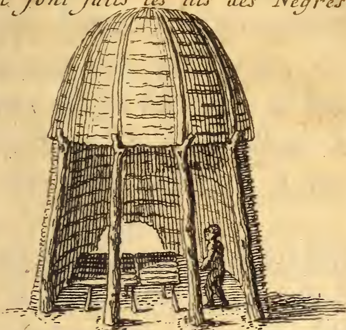
Maisons des Négres.

de

de leur Roy auſſi. Il y a des endroits où elles ſont plus commodes qu'en d'autres. La figure de celle-là a environ quatre pas de diamétre, une eſpece de Dôme en fait la couverture, dont le deſſus eſt de paille, & le deſſous de Palmiers, le tout aſſez bien travaillé. Le Dôme eſt ſoûtenu par cinq ou ſix fourchettes. La muraille eſt de Palmier ou de paille aſſez induſtrieuſement entrelaſſée.

Ils n'ont ny portes ny fenêtres à leurs maiſons, hormis un trou ſemblable à l'ouverture d'un Four de Vilage; de ſorte qu'il faut aller à quatre pattes pour y entrer: Quoy que la chaleur doive être exceſſive dans un tel lieu, ils y font encore du feu, qui eſt toûjours accompagné de beaucoup de

Comment ſont faits les lits des Negres. Pag: 68



Les Maiſons des Negres.



de fumée. Cette incommodité est pour eux un agrément, car ils veulent de la fumée; le bas de la Maison est un plancher de sable, où l'on enfonce à my jambe.

Les Négres aiment beaucoup la fumée.

Ils ont quelquefois des Maisons, dont l'ouverture est si petite, qu'on est étonné qu'ils y puissent entrer & sortir, & je me souviens qu'un jour, un Gentilhomme d'assez grande taille & moy, ayant couché dans un de ces beaux Palais, quoy qu'il rampât comme un Serpent, il n'en put jamais sortir, parce qu'il avoit un justaucorps plus qu'à l'ordinaire; à peine put-il passer la moitié du corps, & s'opiniâtrant à glisser le reste, il demeura sans pouvoir rentrer ny sortir. Je tâchay inutilement à l'aider, n'osant couper la muraille, &

il falut appeler au ſecours.

Leurs Lits.

Leurs Lits ſont encore moins commodes que leurs Maiſons. Ils ſont formez d'une quantité de bâtons deux fois gros comme le pouce, mis à deux doigts de diſtance l'un de l'autre joints enſemble par une corde à peu prés comme une claye. De gros bâtons tortus, (comme eſt tout leur bois,) rempliſſent des entre-deux, & ſemblent uniquement placez pour rompre les côtes. Ces Lits ainſi que leurs toits, ont pour appuy des fourchettes. Ils couchent là-deſſus ſans autre façon, excepté que ceux qui ſont au deſſus du commun, ont une natte qui leur ſert de matelas.

Par ce que je viens de dire, il eſt facile de conclure, que ſi ce pays-là ne permet pas aux Habitans d'être heureux, à

cauſe

cause de sa sterilité, ils contribuënt encore eux-mêmes à leur misere par leur peu d'industrie. Leur peu d'industrie.

Mais pour revenir à nôtre Voïage, que cette digression a interrompu, aprés six jours de marche, nous nous trouvâmes à un Vilage nommé *Bieüre*, qui est à l'embouchure de la Riviere du Senegal. Bieüre. Comme autant de Païs autant de Coûtumes, nous reconnûmes qu'en celuy-là, les hommes ne se mêloient de rien, ce sont les femmes qui y font le Trafic; sous prétexte d'apporter des marchandises, elles venoient se divertir avec nos Matelots, qui s'en accommodoient. Ce sont les Femmes qui font le Trafic.

Nous laissâmes nos montures en cet endroit, & Mr Dancourt envoya de-là à l'habitation, afin qu'on nous envoyât une Barque pour nous porter les

les cinq lieuës qu'il y avoit encore à faire jusqu'à l'Ile *Saint Loüis*, dite du Senegal, où nous arrivâmes à deux heures aprés minuit le 13. Decembre.

L'Ile S. Loüis.

Cette Ile située au milieu de la Riviere, cinq lieuës au-dessus de son embouchûre, a environ une lieuë de tour. Messieurs de la compagnie y ont leurs Magazins, & y ont un Commandant & des Commis. C'est-là que les Négres apportent Cuirs, Yvoire, Captifs, & quelquefois de l'Ambre gris; car pour la Gomme Arabique, elle nous vient des Maures comme je le diray.

Sa situation.

On donne en échange à ces Négres, de la toile, du cotton, du Cuivre, de l'étain, du fer, de l'eau-de-vie, & quelques bagatelles de verre. Le profit

Commerce.

profit qu'on tire de ce commerce eſt de huit cent pour cent. Les Cuirs, l'Yvoire & la Gomme ſe portent en France, & quant aux Eſclaves, on les envoye aux Iles Françoiſes de l'Amerique, pour travailler au Sucre.

On en a des meilleurs à dix francs piece, & on les revend plus de cent écus. Pour quatre ou cinq pots d'Eau-de-vie, ſouvent on aura un aſſez bon Eſclave; ainſi la dépence eſt moins dans l'achat, que dans le tranſport, à cauſe des grandes dépences des Vaiſſeaux. Cõmerce des Eſclaves.

La Riviere du Senegal eſt un bras du Niger, ſortant de ce Fleuve environ 600. lieuës au-deſſus de ſon embouchûre, qui ſe repand dans le Royaume de *Cantorſi*, & de-là ſe diviſe en pluſieurs branches, dont les La Riviére du Senegal.

principales ſont *Gambie* & *Rio-rgande*, je ne connois point cette derniere.

Le Senegal ſepare les *Azoaghes*, Maures ou bazanez d'avec les noirs, de maniére que d'un côté du Fleuve ſont des Maures plus blancs que noirs, & de l'autre des hommes parfaitement noirs. Les premiers ſont errans, campent, & ne font de ſéjour en un lieu qu'autant qu'ils y trouvent de pâturages, au lieu que les ſeconds, c'eſt à-dire les Négres, ſont ſedantaires & habitent des Vilages.

Manieres differentes des peuples.

Ceux-là n'ont de Superieurs que ceux qu'ils veulent, & ſont libres, mais ceux cy ont des Roys qui les tyranniſent & les font Eſclaves. Les Maures ſont petis, maigres & de mauvaiſe mine, ayant l'eſprit fin & delié;

Leur genie different.

lié ; les Négres au contraire ſont grands, gros & bien faits, mais niais & ſans genie. Le païs habité par les Maures, n'eſt qu'un ſable ſtérile, privé de toute verdure, & celuy des Négres eſt fecond en pâturages, en mils, & en arbres toûjours verds, à la verité qui ne portent point de fruits bons à manger,

C'eſt de ces Maures que nous avons la Gomme Arabique. Ils la cueillent dans les Deſerts de la *Lybie* interieure. Elle croît aux Arbres qui la portent, comme celle qui vient aux Ceriſiers & aux Pruniers en France. Ils la viennent vendre un mois ou ſix ſemaines avant l'inondation du Niger. Gomme Arabique.

On leur donne en échange du Drap bleu, de la Toile de la même couleur, & quelque

peu de Fer. Ils viennent de cinq & ſix cent lieuës dans les terres, pour apporter, l'un un demy quintal de Gomme, & l'autre plus ou moins. Ils ſont tous nuds ſur leurs Chameaux, Chevaux & Bœufs, dont ils ſe ſervent auſſi ſouvent à porter leurs marchandiſes. Les plus conſidérables d'entr'eux ont une eſpece de Manteau fait de peau fourée, qui reſſemble aſſez à la Chappe de nos Chantres Les autres n'ont qu'une méchante piece de cuir qui cache leur nudité. Ils ne ſe nouriſſent tous que de lait & de Gomme qu'ils font diſſoudre dedans.

Nouritu re des Maures.

On a accoûtumé de les nourir en partie, lors qu'ils viennent pour trafiquer. On achete leurs bœufs exprés, afin de les nourir, mais ils les égorgent


Pag. 76
Comme les Mores vont sur leurs Chameaux, Chevaux et Bœufs, avec leurs marchandises
G.V.G.F



gent eux-mêmes, autrement, ils n'en mangeroient pas, & il y a des personnes entr'eux destinez à cela. Quoy qu'ils ayent beaucoup de bestiaux, ils en mangent rarement, si ce n'est lors qu'ils les voyent prêts à mourir de maladie ou de vieillesse.

C'est une peine incroyable que celle de negocier avec eux, car il y a toûjours de leur côté ou tromperie, ou insulte; comme le Trafic se fait sur le bord de la Riviére, ils ne fourbent pas si facilement, parce qu'on embarque la marchandise à mesure qu'on la reçoit d'eux. Le Commerce se fait aux mois de May & de Juin à 30. lieuës au-dessus de l'Habitation. Ils sont fourbes.

Lors que tout est fini, ils vous chantent mille injures, & s'ils Leur insolence.

s'ils attrapent quelques François ou d'autres blancs, ils les tuënt en represailles d'une querelle passée il y aura vingt ans. Il y a deux mois qu'ils ont pris un Matelot qui sçait l'Arabe, & qu'un des Capitaines de la Compagnie avoit envoyé à *Arguin*, & ils ne demandent pas moins que de cinquante Esclaves en échange.

Jamais Nation n'a été plus fourbe & plus perfide. Ils sont assez adroits, & se servent bien des armes à feu dont ils redoutent beaucoup l'effet, jusques là que trois blancs en empêcherent un jour plus de 400. de se saisir d'une Barque avec laquelle ces Infideles venoient de trafiquer ; les coups de mousquets qui tomboient drû, leur ayant ôté le courage d'accomplir leur trahison.

Ils craignent les armes à feu.

On

On a ſcu depuis, que la plûpart de ceux-là étoient des Maures du côté du *Mont-Atlas*, qui venoient depoſer *Cheiratick* l'un des plus puiſſans Princes Négres de ces païs, & duquel je parleray dans la ſuite. J'oublois à dire qu'ils ſe retirent dans les terres, ſi-tôt que le Niger commence à déborder.

Le Royaume de Senegal eſt le premier de la terre des Négres. Il étoit autrefois tres-conſiderable; preſentement c'eſt peu de choſe, quoy qu'il ait un Roy fort brave, parce que faute de forces, ce Prince eſt devenu Tributaire d'un autre. Le Roïaume de Senegal eſt peu de choſe.

Sa Domination s'étend le long du rivage l'eſpace de 40. lieuës, ſans compter quelques petits Seigneurs prés de l'embouchûre qui luy ſont tributai- Son étenduë.

res, & environ dix ou douze lieuës dans la terre.

Brac.

Ce Roy s'appelle *Brac*, qui eſt un nom de dignité ; tout ſouverain qu'il eſt, c'eſt un miſerable, qui le plus ſouvent n'a pas du Mill à manger. Il aime tant les Chevaux ; que la plûpart du temps il ſe contente d'une pipe de Tabac, & un peu d'Eau-de-vie, afin de laiſſer le Mill à trois ou quatre chevaux qu'il a. Il s'en ſert à faire des courſes ſur le plus foibles de ſes Voiſins, ſans le moindre pretexte, & ainſi leur enleve leurs Bœufs, en quoy conſiſtent leurs richeſſes, & les fait quelquefois Eſclaves eux-mêmes, & les vend pour de l'Eau-de-vie.

Caractere du Roi de Senegal.

Comment il épargne ſon Eau-de-vie.

Quand elle diminuë, il enferme ce qui luy en reſte dans un cofre, & en donne la clef à un de

de ſes Favoris, qu'il envoye à 30. lieuës de-là, dire quelque bagatelle à ſes Femmes, afin que pendant le temps qu'il eſt privé de la clef, il ne boive point; & épargne ainſi ce qui luy reſte.

Si ſa tyrannie n'a pû s'exercer ſur ſes Voiſins, il la fait ſentir à ſes Sujets, parcourant ſon propre païs, demeurant deux jours dans un Village, trois dans un autre, où il ſe fait nourir avec toute ſa ſuite. Elle eſt compoſée de deux cent coquins des plus rafinez, par le commerce qu'ils ont eü avec les blancs, dont ils n'ont retenu que les mauvaiſes qualitez. Lors qu'ils ont ruiné les Villages, ils y font ſouvent des Eſclaves à la moindre ombre d'offence.

Combien il eſt Tyran à ſes Sujets.

Mais ſi le Prince eſt perfide,

Perfidie de ſ.s Su-

jets à se vendre les uns & les autres

ses Sujets ne le sont pas moins, car ils se vendent l'un l'autre, sans égard au dégrez du sang, ensorte que le Pere vendra son Fils, & le Fils son Pere & sa Mere, quand le cas y échoit. Ils prennent pretexte d'engager ceux qu'ils veulent vendre à les aider à porter quelque chose à l'Habitation, & quand ils y sont, ils les livrent à quiconque en veut, lors qu'ils n'entendent pas la langue.

Avanture sur la perfidie de ce peuple.

Voicy à cette occasion une avanture arrivée il y a quelque temps, qui verifie ce que je dis. Un de ces miserables forma le dessein de vendre son Fils: Celuy-cy s'en apperçut, & dissimulant la chose, comme il entendoit le François, pendant que son Pere étoit allé quelque part, il fut au Magazin, déclara qu'il avoit un Esclave,

clave, en traite & convient du prix, le livre & le vend; cet Esclave étoit le Pere, qui voyant qu'on luy mettoit les fers aux pieds, se tourmente, dit que l'autre est son Fils, celuy-cy le nie, & le marché eut lieu.

Ce crime ne demeura pas long-temps impuni; car le Fils retournant chez luy avec sa marchandise, rencontra un Grand Seigneur qui luy enleve tout ce qu'il a, le fait Esclave, & le vend à l'habitation.

Aprés les Etats du *Brac*, on trouve ceux de *Cheyratick*, c'est à dire du tres-grand, de l'Empereur. De ce dernier dépendent plus de dix petits Roys & autres mediocres Souverains. Son Empire s'étend sur deux Rives du Fleuve du Senegal, & contient bien 300. lieuës de païs.

Cheyratick.

Etenduë de son Empire.

païs. Ses terres produisent des Dattes, du Mill, & des Pâturages où l'on nourit quantité de bestiaux. On nomme ses peuples *Foules*: Ils ne sont pas noirs, ny aussi si blancs que les Maures, mais ils tiennent un milieu.

Foules.

Ils sont plus civilisez que les autres Négres, & reçoivent fort bien les Etrangers. Il est même souvent arrivé, que quand de nos Matelots maltraitez par leurs Commandans, se retiroient chez *Cheyratick*; il les a parfaitement bien receus, admis à sa table, & procuré tous les plaisirs dont le lieu est capable.

Sa nouriture.

Il mange d'ordinaire du mill, du bœuf, & des dattes, il boit du lait, jamais de vin ny d'eau de vie, observant la Loy de Mahomet plus religieusement que

que les autres Négres. Il peut mettre 50000. hommes en campagne, mais faute de vivres, ils n'y subsisteroient pas long-temps.

En montant au-de-là des Etats de Cheyratick, sont les païs de *Fargots*, & *d'Enguelland*, à 300. lieuës de nôtre Habitation, nous commerçons aussi avec eux. Ils ne different point des Foules. Comme il est impossible de monter plus haut, ma connoissance se borne icy, & je ne sçay rien par de là. Païs des Fargots & d'Enguelland.

Aprés que ce Fleuve a roulé depuis Cantorcy & diverses grandes Iles, il se vient rendre dans la mer par deux bouches à 15. dégrez 32. minutes de latitude Septentrionale: entre la mer & la riviére, il y a une espece de Digue, ou Du- Concours du fleuve Senegal.

ne de ſable, dont l'endroit le plus large n'eſt que d'une petite portée de canon. Cet obſtacle fait qu'elle continuë encore ſon cours l'eſpace de ſix lieuës, ſans ſe jetter dans la mer, quoy que leurs eaux ſoient de niveau. Mais comme enfin cette Digue eſt percée en deux endroits, elle ſe dégorge par ces bouches diſtantes de trois lieuës l'une de l'autre, au milieu deſquelles ſe forme une Ile.

A chacune de ces bouches il ſe fait pluſieurs bancs de ſable que la Riviére entraîne avec elle, & que la Mer repouſſe, & qui laiſſent des levées tres-dangereuſes pour les bâtimens, à cauſe du peu d'eau qui y paſſe. Le mouvement continuel de la Mer trouvant de la reſiſtance contre ces bancs, rend les vagues d'une hauteur,

&

& d'une grosseur effroyable, & brisent souvent, ou jettent les Vaisseaux à la Côte. Et alors il n'y a guére de ressource pour l'Equipage, parce que si les hommes se veulent sauver à la nage, ils sont presque toûjours mangez par les *Requiems*. Au reste, ce passage n'est dangereux, que quand les Marées sont basses, & non lors du débordement du Niger.

Sorte de Poisson.

Ce qu'il y a de singulier à ces inondations, c'est qu'elles font presque toûjours de nouvelles bouches à la digue, afin de passer à la mer. Il y a environ 20. ans, qu'elle s'ouvrit vis-à-vis de l'Ile où étoit l'habitation des François : Ils furent obligez de monter plus haut. Cette bouche est fermée aujourd'huy, parce qu'il s'en est fait ailleurs, & qu'elles se rem-

Singularité du debordement du Niger.

rempliſſent tellement les unes les autres, qu'il n'en reſte jamais que deux à la fois.

Pluſieurs Nations de l'Europe trafiquoient autrefois en cette Riviere, à préſent ce ſont les ſeuls François qui y font le commerce.

Peut-être qu'ayant parlé pluſieurs fois de l'inondation du *Niger*, il eſt à propos de marquer quand & comment cela arrive, ſans pourtant en vouloir rapporter aucunes cauſes Phyſiques: ſi l'on peut les trouver par le détail des circonſtances, à la bonne heure, les voicy telles qu'elles m'ont paru.

Quand & comment le débordement du Niger arrive.

Les chaleurs ſont extrêmes ſous la Zone torride, parce qu'il n'y pleut point, ou du moins fort peu, hormis aux mois de Juillet, d'Août & de Sep-

Septembre, au Sud de la Ligne Equinoxiale, les pluïes commencent de meilleure heure, & tombent en abondance pendant ce temps-là : Elles ſont accompagnées de vents furieux, & ſuivies d'un ſi grand calme, & d'une chaleur ſi exceſſive, qu'à peine on peut reſpirer. Deux ou trois heures aprés, la Tempête recommence, & ainſi conſecutivement pendant les trois mois. Cela cauſe de grandes maladies, des fiévres, des *Cholera-morbus*, des ulceres aux jambes, des vers de quatre ou cinq pieds aux extrémitez, & de frequentes convulſions, ſuivies de mort & de paralyſie.

On ſçait tout ce qui ſe dit des cauſes de l'inondation du Nil, ainſi je ne les rapporteray point. Celles du Niger doivent

être

être produites par un même principe. Je croy que leur veritable cause procéde, de ce-que le Soleil en repassant la Ligne de Cancer, qui fait en France le Solstice d'Eté, & icy celuy d'Hyver, ramasse des vapeurs, qui se resolvant aprés en de grosses pluïes continuelles, produisent ces débordemens.

La cause.

Ces pluïes commencent en *Ethiopie*, en Avril, durent May & Juin; icy c'est vers le 15. de Juillet. Elles augmentent pendant quarante jours, & diminuent autant de temps. Cette Inondation qui fertilise les Compagnes n'est pas generale, & elle ne s'étend qu'au voisinage du Rivage. Alors on ne connoît plus le lit du Fleuve, parce que son Canal n'ayant, ny assez de profondeur pour con-

contenir ſes eaux, ny aſſez de pente pour les écouler dans la mer, elles rempliſſent les campagnes & les Vallées, & égaliſent tout.

Il eſt dangereux en ce temps-là de naviger ſur ce Fleuve, & ſur tout dans la Riviére du Senegal, à moins qu'on n'en connoiſſe bien le Canal, parce que les eaux venant à ſe retirer, une Barque peut reſter à ſec ſur une éminence, ou dans quelque large foſſé, hors duquel elle ne pouroit plus ſortir.

Il y a environ 15. ans qu'il arriva une choſe qui confirme ce que je dis. Meſſieurs de la Compagnie voulant profiter de l'inondation, envoyérent des Barques à la découverte des peuples, vers l'endroit de la ſéparation de ce bras du Niger.

Tentative pour naviger du Senegal à Gãbie.

ger. Ils vouloient essayer si l'on pourroit naviger de la Riviére du Senegal en celle de Gambie, dont les Anglois qui sont Maîtres de l'embouchure, en empêchent le commerce aux autres, par le Fort qu'ils y ont. Et comme on ne pouvoit travailler à cette découverte, qu'en ce temps-là, ou par le secours des eaux, on passe sur des rochers secs en un autre temps. Ils mirent trente hommes dans ces Barques, qui allerent jusqu'à prés de 400. lieuës de nôtre Habitation. Mais ils essuyérent tant de fatigue, qu'il n'en revint que cinq; ayant une fois perdu le lit de la Riviére, leur Barque entr'autre demeura à sec sur des arbres. Par bonheur ils ne s'étoient pas beaucoup écartez, & à force de bras, ils remirent leur

leur Batteau à flot.

Aprés que Mr Dancourt eut fait dans ces quartiers-là, ce qu'il jugea utile pour le bien de la Compagnie, trouvant que la *Barbarre* ou embouchure étoit belle à passer, à cause d'un petit vent d'Est qu'il faisoit alors, il fit le trajet dans une Barque destinée à cela. Elle nous porta au bord du Vaisseau nommé la Renommée, qui nous attendoit à la rade, voulant nous embarquer pour éviter les fatigues d'un voïage par terre.

On leva l'Ancre le 10. Jan- 1683.
vier 1683. & nous fîmes voile pour Gorée. On côtoya toûjours la terre, dont l'aspect est agréable par un nombre infini d'arbres perpetuellement verds. Quand il eut parcouru toute la Côte, & donné ses or-

ordres en tous les Comptoirs, nous reprîmes la route que nous avions tenuë, & employâmes huit jours entiers à revenir. Voicy ce que j'ay observé de ces lieux-là, pendant le peu de temps que j'y ay été.

Quels sont les Peuples qui habitent l'ébouchure du Senegal, jusqu'à Gambie.

Les Peuples qui habitent la Côte depuis l'emboûchure la Senegal, jusqu'à Gambie, sont divisez en trois, sçavoir, les *Geloffes*, les *Sereres*, & les *Barbecins*. Ils sont dominez par plusieurs petits Roytelets tres-absolus en leurs Etats. Le plus grand terrien de tous est le Roy *d'Amel*, Souverain des *Geloffes* : le nom *d'Amel* n'est pas particulier à ce Prince, c'est un nom de dignité. Comme tous leurs Gouvernemens sont à peu prés semblables, de même que leurs peuples & leurs

leurs païs, j'employeray l'exemple de celuy-cy pour vous faire connoître les autres.

Les *Geloffes* habitent depuis l'emboûchure du Senegal, allant au Sud jusqu'environ six ou sept lieuës du Cap-verd, cela fait du Nord au Midy, quarante lieuës de Côte maritime, & de l'Est à l'Oüest, cent dans les terres. Les Geloffes.

Le Païs des *Sereres* a pour Roy, celuy que nous nommons de *Portugady*, à cause d'un Village qu'on appelle ainsi, & qui luy appartient. *Jain* est le nom de sa Dignité. Il contient dix ou douze lieuës le long de la Côte, & s'étend à prés de cent dans les terres. Les Sereres,

Le Royaume des *Barbecins*, autrement de Joüalle (pour une raison semblable à celle que j'ay alleguée sur Sereres,) est Les Barbecins.

eſt gouverné par un Roy dont j'ay oublié le nom. Il n'a pas plus de terres que le précedent, avec lequel il eſt ſouvent en guerre.

Outre ces trois peuples, il y en a un qui eſt d'une eſpece de Portugais, gens qui ſe nomment ainſi, parce qu'ils les ont autrefois ſervis, & qu'ils deſcendent de ceux qui habitérent les premiers cette Côte, aprés l'avoir découverte. Des Négreſſes qu'ils épouſerent nâquirent ces Mulâtres, de qui viennent des plus noirs qu'eux. Ils peuvent être auſſi des Fugitifs du Cap-verd, ou de *Cacheau*, autre Colonie de cette Nation, ſur un des bras de la Riviére de Gambie, diſtante de là de trois journées. Comme ils ont ſuivi la Religion de leurs anciens Maîtres, ils ſont partie

partie Juifs, partie Catholiques. Ils portent un gros Chapelet au cou, ils ne ſont pas plus l'un que l'autre; mais en recompenſe, ils ſont fourbes & malicieux, ayant tous les vices des Portugais, & aucunes de leurs bonnes qualitez.

Qualitez du terroir.

Tous ces lieux en general ſont ſablonneux & ſteriles. Les chaleurs y ſont plus grandes au mois de Janvier qu'en Juillet & Août en France. Il y pleut comme je vous ay déja dit en parlant du Senegal.

En quel temps ils cultivent leurs terres.

Le païs eſt peuplé & fourny d'arbres. Ils commencent à la fin de Juin à cultiver leurs terres, & les ſément quelque temps aprés qu'il a plû. Ils font la Moiſſon en Septembre, ainſi dans trois mois ils labourent, ſément, & recueillent. Cela fait voir la bonté de la terre,

qui ſans cette ſtérilité & leur pareſſe naturelle, leur produiroit des grains en abondance, j'entens du Mill.

Comment ils labourent la terre.

Leur maniére de labourer eſt plaiſante, ils ſe mettent quatre ou cinq enſemble, dans le champ qu'ils nomment *Cougan ou Courgar*, & avec une maniére de palette ronde de fer, un peu plus grande que la main, & emmanchée de bois; ils grattent la terre, qu'ils jettent devant eux, & qu'ils ne penetrent pas plus avant de trois ou quatre doigts, tenant toûjours la pipe à la bouche. S'ils travaillent une heure, ils en paſſent deux à diſcourir. Lors que la terre eſt ainſi labourée, ils l'enſemencent comme quand on ſéme des pois en France, & ne ſe ſoucient point d'avoir du grain de reſte. Ils ſont

ſont même ſi pareſſeux, que ſouvent ils n'en ont pas la moitié de ce qu'il leur en faut, vivant alors d'une racine noire qu'ils font ſeicher ſans ſaveur, & d'un autre nommée *Gernotte*, dont le goût a du rapport à celuy de la Noiſette. Si par hazard leur recolte manque, ils meurent de faim. Leur peu de ſoin pour vivre.

Il n'y a pas cinq ans, que pareille choſe leur arriva, ſeduits par les promeſſes d'un *Marabou*, (c'eſt le nom de leurs Prêtres.) Il étoit de ces *Azoaghes* ou Arabes dont j'ay parlé. Sous prétexte de Religion, il ſe rendit maître de tout le païs, qui eſt depuis *Cheyratick* juſqu'aux *Sereres*, leur diſant, qu'il étoit ſuſcité du Ciel, pour vanger la tyrannie de leurs Roys. Il leur promit force miracles pour prouver Tromperie d'un de leurs Prêtres, ou Marabou;

ſa vocation, & ſur tout, celuy de faire rapporter leurs terres en abondance, ſans qu'ils priſſent la peine de la cultiver.

Cette promeſſe convenable à leur pareſſe, les charma ; ils ſe mirent preſque tous, particuliérement ceux du Royaume de *Damel* du party de cet Impoſteur. Leur Roy fut depoſſedé, & tous leurs Voiſins pillez dans cette revolte. Ils vivoient toûjours en eſpérance du Miracle, & paſſerent deux ans à attendre le Mill qui ne vint point. Ils ſe mangérent les uns les autres faute de vivres, & êtoient réduits à ſe rendre eux mêmes Eſclaves. La longueur du temps les déſabuſa, on chaſſa le Tyran, & Damel fut remis dans ſes Etats. Ils n'ont plus preſentement de Marabous dans leurs païs, tous

Elle cauſe la revolte.

Ils n'ont plus voulu de Marabous du depuis.

tous ceux qu'ils peuvent attraper, ils les font Esclaves.

Outre le Mill, ils ont encore des Févres noires & blanches, à peu prés semblables à nos Haricots, & des Melons remplis d'une eau insipide. Ils se servent de la graine pour faire ce qu'ils nomment *Couscouse* en Arabe, & *Laguére*, en langage du païs, & qui est leur plus ordinaire nouriture. Le fruit que nous appellons *Bananes*, & aux Canaries pommes *d'Adam*, est commun chez eux. Ils nourissent des bœufs, des vaches & des chévres, & qui en a le plus est estimé davantage. Leurs bœufs ne sont pas plus gros qu'un veau de huit ou neuf mois en France, je croy que la séchéresse en est cause, car le long du rivage du Senegal, qui est rempli de pâtu-

En quoy consiste leurs richesses.

pâturages, ils ſont auſſi gros qu'en Europe.

Palmiers combien de ſortes.

Il y a quantité de Palmiers, j'en ay remarqué de trois ſortes. L'un eſt ſemblable au Datier, le ſecond à celuy que vous avez pû voir en France, & le troiſiéme eſt une eſpéce de Latanier. Quant à celuy qui porte le *Cocos*, il n'y en a point icy.

Commẽt ils tirent le vin de Palme.

Par des inciſions que les Négres font à ces Palmiers, il en diſtile une liqueur de couleur de perle, que l'on appelle *Vin de Palme*, il eſt doux & agréable à boire le prémier jour, mais il enyvre, & perd ſa douceur juſqu'à tirer ſur l'aigre chaque jour. Plus il eſt vieux, plus il entête. Un de ces arbres peut produire environ un pot & demy de cette liqueur. Ils en preſentent d'ordinaire pour ré-




Pag. 103
Comment les Negres receuillent
le vin de Palme.
Comment ils
montent ſur
les Palmiers
omme les Negres font
eurs inciſions pour retirer
le Vin de Palme...
Comme ils ſont habillés .

régal aux Etrangers, & elle ne manque point chez les personnes considerables. Ce même arbre produit une espéce de petit Cocos, dont on tire l'huile *Punique*, d'odeur de Violette, de couleur de Safran, & de goût d'Olive. Elle entre dans la composition de l'Huile *Musselin*, de Nicolas *Alexandrin*. Ces arbres doivent quelque droit à l'Alzair ou Seigneur du Vilage.

Comme le Palmier est haut & sans branche, & qu'il faut y faire les incisions en deux ou trois endroits au dessous de la touffe feüilluë qui fait la beauté de cet arbre, ils y montent de cette maniere. Ils ont une espece de Cercle fait d'écorce, qui se lie & se délie quand on veut, & dans lequel ils se passent. Ils sont comme assis des-

Leur maniere de monter dessus.

 sus,

ſus, & poſant les pieds contre l'arbre, ſoûtenus par derriére ſur ce Cercle, auſſi fermement que s'ils étoient à terre, ils parviennent ainſi juſqu'au haut, font leurs inciſions, & attachent des Calebaſſes pour recevoir la liqueur qui diſtile. On ne ſçauroit ſans frayeur les voir ſi haut, & ſoûtenus de ſi peu de choſe.

Combien il y a de ſortes d'animaux.

Tout le long de la Côte il y a une infinité de ſortes d'animaux, dont je ne prétens pas décrire tous les genres, parce que je ſuis trop peu verſé dans cette ſorte de ſcience. Je ne parleray que de ceux qui me ſont connus, & dont on peut voir grand nombre en Europe, par le ſoin que divers Princes ont pris d'y en faire tranſporter. Comme on les voit là dans leur férocité naturelle, & avant

avant d'être domptez ; peut-être que ce que j'en diray ne laissera pas d'en donner quelques idées plus particulieres.

Les lieux où l'on voit le plus de ces bêtes féroces sont les étangs & les fosses que la pluïe a remplies. Le soir & le matin elles y viennent en foule, ainsi que les autres moins sauvages. Là se trouvent Elephans, Lions, Tigres, Léopards, Onces, Loups, Chats tigrez, ceux qui font la civette, Renards, Gazelles, &c.

Lieux où l'on les voit ordinairement.

Ce qu'on remarque de *l'Elephant*, c'est qu'il ne le faut jamais attaquer dans un lieu où il se puisse tourner librement ; parce qu'alors il renverse les hommes de sa trompe, & les foule aux pieds, jusqu'à ce qu'il les fasse expirer.

De l'Elephant.

J'ignore le temps que la femelle porte ſes petits : ce que je ſçai, c'eſt qu'elles en portent juſqu'à trois. Il ſe nourrit d'herbes & de feüilles qu'il porte à ſa bouche avec ſa trompe. Ils paſſent ſouvent les nuits dans les Villages, & craignent ſi peu les lieux frequentez, qu'au lieu de ſe détourner, quand ils voyent les maiſons des Negres, ils paſſent tout droit, & les renverſent en marchant comme une coquille de noix.

Le Lion. Le *Lion* eſt fin pour attraper la proye, il ne va pas directement deſſus, il fait un grand tour rampant contre terre, & dés qu'il ſe voit à portée il ſe lance deſſus. Il eſt ſi facile à apprivoiſer quand il eſt jeune, que nous en avons eu d'auſſi doux & d'auſſi caref-

reſſans que des chiens.

Le *Tigre* eſt plus furieux que le Lion, ſa longueur & ſa hauteur eſt preſque comme celle d'un levrier; il attaque indifféremment hommes & bêtes. Les Negres en tuënt beaucoup avec leurs *Zagayes* & leurs fléches, afin d'en avoir la peau. Quelque percé qu'il ſoit de leurs coups, il ſe déffend tant qu'il a un reſte de vie, & il en tuë toûjours quelqu'un. Le Tigre.

Le *Léopard* eſt cruel & agile, à moins qu'il ne rencontre l'homme dans quelque chemin étroit où il ne peut l'éviter, il ne l'attaque pas, mais alors il ſe jette deſſus, lui déchire le viſage avec ſes griffes, emporte autant de chair qu'il en peut empoigner, & le tuë ainſi. Il eſt mortel en- Le Léopard.

nemi des chiens, & les dévore par tout où il peut les joindre.

L'Once. *L'Once*, qu'on dit être plus cruel que le Tigre, en eſt à mon avis une eſpéce, ou du moins ce que nous appellons *Panthére*. Sa peau eſt plus belle que celle du Tigre, quoiqu'il ait les marques de même.

Le Chat-Tigre. Le *Chat* Tigre eſt ainſi nommé à cauſe de ſes taches noires & blanches. Il a la forme de nos Chats, excepté qu'il eſt quatre fois plus grand, il eſt vorace de ſon naturel, il mange les Singes, les Rats, & autres animaux.

Le Loup. Le *Loup* ne différe en rien des nôtres, qu'en ce qu'il eſt plus grand & plus cruel.

La Civette ou Chat. Le *Chat* qui produit la civette, a la tête & le muſeau d'un

d'un Renard, il eſt grand & tacheté comme l'autre, & tres-farouche. On en tire tous les deux jours la civette, qui n'eſt qu'une certaine muſcoſité ou ſueur épaiſſe qu'il a ſous la queuë, dans une concavité où ſont cachez les teſticules.

Je n'ai point vû de Rinocéros, quoiqu'il y en ait ici.

Il y a pluſieurs eſpeces de *Singes*, comme de Guenons avec une longue queuë, & des Magots qui n'en ont pas. Je n'ai point vû de ces derniers. Pour les premiers tout en eſt plein; de ceux-là on en trouve de trois ſortes, dont deux ſont de tres-petite taille, & font peu de mal. De ces petits il y en a qu'on appelle pleureux, parce qu'ils ont le cry & la voix comme des enfans.

Singes, combien de ſortes.

De l'autre ſorte ils ſont preſ-

qu'auſſi gros que des magots. Ils ont non ſeulement les pieds & les mains, mais encore quelque choſe d'approchant de l'homme dans les geſtes, ainſi les Negres diſent de ces Singes qu'ils parleroient s'ils vouloient; mais qu'ils ne le font pas, de peur qu'on ne les oblige de travailler; l'on ſçait que ces animaux ne ſe plaiſent qu'à mordre & à déchirer, & que cependant nous les aimons beaucoup. Je croy que c'eſt ce qui donna lieu aux Negres du Senegal de nous apporter des rats en cages, comme ſi nous n'euſſions été curieux que de méchantes bêtes; & ils diſoient qu'étant plus jolis, & briſant tout de même que les Singes, nous les devions aimer davantage.

Penſées des Negres.

Imagination.

On ne ſçauroit exprimer le dé-

dégât qu'ils font lorſque le mill & les grains dont ils ſe nourriſſent ſont en maturité. Ils s'aſſemblent 40. ou 50. & s'en vont au *Cougan.* L'un d'eux demeure en ſentinelle ſur un arbre hors du champ, écoute & regarde de tous côtez pendant que les autres font la recolte. Dés qu'il apperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui au ſignal s'enfuyent avec leur proye, ſautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuſe agilité. La femelle qui porte ſes petits contre ſon ventre, ſaute ainſi que les autres, & tout comme ſi elle n'avoit rien.

Leurs ruſes & dégats.

On mange beaucoup de venaiſon icy. Les Sangliers y ſont communs, ils n'ont pas le goût des nôtres, & leur chair

Le Gibier y eſt abondãt.

chair eſt blanche comme celle de pourceau. Les *Gazelles*, *Chevreüils* & *Liévres* s'y trouvent en grand nombre.

Le Cerf. Je n'y ai point vû de *Cerf*, ayant un bois pareil à ceux de France, mais ſeulement d'autres qui ont des cornes comme les Capricornes des montagnes de Suiſſe, hormis qu'elles ſont droites.

Eſpece d'oiſeau. L'on voit icy bien des eſpeces d'Oiſeaux inconnus en Europe, dont quantité ne vivent que de poiſſon. Il y en a un entr'autres qu'on nomme Grand *Goſier*. Il eſt deux fois gros comme un Cigne, ayant le bec d'une coudée de long, & une peau deſſous qui fait ſa gorge en forme de ſac. Il avale des poiſſons entiers gros comme de moyennes carpes. Les *Cormorans* & les *Vautours*

Grand Goſier. Cormorans. Vautour.

y ſont comme en Europe. De ces derniers il y en a d'auſſi gros que des Aigles, qui dévorent les petits enfans quand ils les peuvent attraper à l'écart.

J'ai vû des Oiſeaux ſi extraordinaires, & de plumage ſi different, que je ne ſçaurois les dépeindre. Les *Roſſignols* n'y ramagent point ſi agréablement qu'en Europe. Roſſignols.

J'ai déja parlé des *Autrûches*, dont quelques-unes ſont d'une grandeur demeſurée. Les volantes ſont un mets delicieux, & ont des goûts différens ſelon les diverſes parties de leurs corps ; elles ſont groſſes comme un cygne, & de plumage gris & noir : Les *Oyes* ſauvages y ſont tres-bonnes. Oyes. Les *Cercelles* ſur tout ſont d'un goût incomparable, ſur Cercelles.

la

la riviere du Senegal les grises surpassent encore les autres en bonté.

Les *Perdrix* y perchent sur les arbres comme les autres oiseaux, aussi bien que les *Poules*, que les Portugais appellent *Pintades*. Ces Poules sont marquetées de gris & de blanc, ayant une petite crête rouge à chaque côté des oreilles, elles sont plus grosses que les nôtres, & je les croy une espece de perdrix.

Perroquet. Les *Perroquets* y sont de deux sortes, les uns sont petits & tout verds, les autres plus grands ont la tête grise, le ventre jaune, les aîles vertes & le dos mêlé de gris & de jaune. Ceux-cy ne parlent jamais, mais les petits ont une voix douce & claire, & disent tout ce qu'on leur apprend.

De

De tous ces differens Oiseaux, je n'en sçai point de plus industrieux que certains petits qui font leur nid sur les Palmiers d'une maniere bien singuliére, & par un instinct merveilleux, afin de se mettre à couvert des serpens qui montent dans les arbres. Ils le font sur l'extrémité de la branche la plus menuë, à laquelle ils attachent un brin de jonc ou de paille, le plus fort qu'ils puissent porter, & de la longueur d'un pied & demy, & au bout qui pend en bas ils bâtissent leur nid, laissant une entrée au dessus un peu à côté. Cela ressemble à une bale suspenduë en l'air. Comme la branche où il est attaché est trop foible pour supporter les animaux qui voudroient s'en approcher, ils n'ont

Remarque sur l'industrie d'un petit oiseau.

n'ont ainſi rien à craindre de ce côté-là.

La mer eſt fort poiſſonneuſe le long de ces côtes, & l'on y voit de toutes ſortes de poiſſons, dont les plus puiſſans ont des dents groſſes & longues à double & triple rang. Ceux que l'on y mange d'ordinaire ſont les *Parques*, *Dorades*, *Vieilles*, *Thons*, *Mulets*, *Racaos*, de la figure d'un Saumon, *Négres*, *Soles*, *Sardes*, & une multitude de *Sardines*, dont la mer eſt couverte en de certains temps.

Abondance de poiſſons.

Le Requiem.

Le *Requiem*, monſtre marin, qui a la figure d'un chien de mer, eſt long de trois, de quatre pieds, juſqu'à huit. Il met bas ſes petits tous vivans, il a la matrice comme nos chiennes, & le reſte comme un poiſſon. C'eſt le plus dange-

gereux de tous, il mange quelque animal que ce ſoit, quand il peut l'attraper. Il eſt dangereux de ſe baigner, ou de tomber dans la mer à l'endroit où il eſt, car le meilleur nageur du monde ne ſçauroit l'éviter.

Le *Marſoüin*, ou cochon de mer eſt de la groſſeur du Requiem, & bon à manger, il ne fait point de mal à l'homme. Il a du lard, mais de mauvais goût. Ses côtez & ſes parties du dedans ſont comme celles d'un cochon, hormis qu'il a deux eſtomacs, l'un à l'extrémité de l'Oeſophage, & l'autre adhérent & à côté, preſque auſſi gros que le premier, & à ce dernier eſt une petite ouverture à paſſer un tuyau de plume, qui fait la communication de l'un à l'autre. Marſoüin.

Il

Il est rempli de petites cellules, à peu prés semblables à celles qui se trouvent dans la cire, avant que le miel en soit separé, Le *duodenum*, si je m'en souviens bien a sa source dans ce dernier. Je n'eus pas le tems de le bien examiner, parce que les Matelots l'avoient tout déchiqueté.

Baleines. Les *Baleines* toutes prodigieuses qu'elles sont en longueur & en grosseur, qui égalent souvent celle d'un Vaisseau de six-vingt tonneaux, ne les renversent pas neanmoins, quoy qu'on en dise, si ce n'est ou une barque ou une chaloupe.

Souffleur. Le *Souffleur* presque semblable à la Baleine, mais de beaucoup plus petit, jette l'eau comme elle, mais par un seul endroit, qui est au dessus du mu-

museau, au lieu qu'elle y en a deux.

Je ne sçai point le nom d'un certain poisson, qui a à sa machoire d'enhaut un os long de quatre pieds, traversé aux côtez par d'autres & plus petits, mais tres-pointus rangez en échellons, & dont il se sert pour en attraper de moins forts que lui. Remarque sur un poisson.

Il y en a un que les Matelots nomment *Sponton*, qui a un grand os situé au même lieu que le précedent, avec cette difference de l'autre, qu'il l'a droit & fort pointu. Je pense que c'est celui que nous appellons *Naruval*. Cet os dont je parle ressemble à la prétenduë corne de la licorne fabuleuse. Il en peut percer un Vaisseau, & lui faire prendre eau, s'il n'arrive qu'en voulant Sponton. Naruval.

lant retirer ſon os il ne le briſe, auquel cas il ſert de cheville au trou qu'il a fait.

Sucez. Le *Sucez* ainſi appellé, parce qu'il s'attache en ſuçant, a la groſſeur d'une ſole ; quand il s'attache au gouvernail, il retarde le Vaiſſeau, mais il ne l'arrête pas, comme on a dit fauſſement de la Remore.

Les *Amphibies* ne ſont pas frequens ſur ces côtes, & on n'y voit pas ſouvent le Crocodile, le Cheval, & le Veau marin, le *Lamantin* & la *Tortuë*, ſi ce n'eſt à l'embouchure du Senegal & de Gambie.

Crocodiles. On trouve dans les mares ou étangs de petits crocodiles d'environ cinq pieds, dont les uns ſont venimeux, & les autres ne le ſont pas. Il y en a de toutafait ſerpens, ils ſe re-

retirent là où il y a le plus de fourmis, parce que ces petites bêtes leur font des eſpeces de forts, en élevant d'eſpace en eſpace des monceaux de terre de douze, de quinze & de vingt pieds, creux pardeſſous comme un four, & tellement diſpoſez, que de loin on croiroit voir quelque Village.

Il y a dans la Gambie des Crocodiles de plus de trente pieds de long, & gros à protion, juſques-là, qu'ils avalent un Chevreau tout entier, ils ſont tres-dangereux, leur queuë eſt auſſi longue que le reſte de leur corps. La peau en eſt ſi dure, qu'une *Zagaye* ne la peut percer. Il s'en trouve qui ne mangent que du poiſſon, & d'autres qui dévorent les hommes. Afin de les ſurprendre, ils ſe tiennent à l'é- Le Crocodile de Gambie.

cart dans l'eau des rivages frequentez, & quand ils ſont prés de ceux qui ſe vont baigner, ou qui ſont même dans un Canot, ou des plus gros bœufs, ils les accrochent avec leurs queuës & les mangent, ils ne remuënt que la machoire ſuperieure, l'inferieure étant immobile. Ils ne font pas grand mal hors de l'eau, quand les Négres en tuënt, ils les mangent. Ils font leurs œufs à terre, & les couvrent de ſable, dés qu'ils ſont éclos, ils s'en retournent dans les Fleuves ou dans les Bois.

Cheval marin.

Le Cheval marin tel qu'on en voit dans le Niger, eſt de la groſſeur d'un âne, & a la forme d'un cheval. Sa peau eſt dure & ſans poil. Il vit ſur la terre comme dans l'eau, de laquelle il ne ſort que pour aller paî-

paître. Il fait grand tort au mill & au ris, parce qu'il en gâte dix fois plus qu'il n'en mange. Il eſt dangereux pour les Canots des Négres qu'il renverſe, mais pourtant ſans faire de mal aux hommes. Il a deux groſſes dents, dont on ſe ſert comme de l'yvoire.

Le Bœuf marin qui vit ſur la terre & dans l'eau, reſſemble à un Veau de ſix moix. Bœuf marin.

Il y a plus de *Lamantins* dans la Riviére du Senegal, qu'en celle de Gambie, il eſt comme le *Marſoüin* pour la groſſeur, pour la chair & pour le lard. Quand il eſt hors de l'eau, il ſe ſert de ſes nageoires comme de pieds. Voila tout ce que j'ay pû ſçavoir, je vais maintenant parler de ce que j'ay remarqué des mœurs & du génie des Négres. Lamantin, ſorte de Poiſſon.

Négres. Leurs caracteres. Les Négres ſont tous bien faits & proportionnez dans leur taille, on ne voit ni boſſu, ni boiteux chez eux, ſi ce n'eſt par accident, ils ſont ſtupides & ſans adreſſe, même pour les moindres bagatelles, grands menteurs, encore plus grands voleurs. Le larcin eſt la ſeule choſe pour laquelle ils ont de la dexterité. Ils s'en acquitent ſi bien, qu'ils nous volent en nôtre preſence, ſans que nous nous en appercevions, ramaſſant d'un pied ce qu'ils veulent prendre, & le recevant par derriere.

Leur trōperie dans le Negoce. Lors qu'il vient quelques Montagnards, (c'eſt ainſi qu'ils nomment ceux des terres,) pour négotier avec nous, il n'y a point de tromperie que les Négres des côtes ne leur faſſent. Car ſous prétexte de les aider

aider à porter leur marchandiſe, & de leur ſervir d'interprétes, ils leur retiennent la moitié du payement qu'ils reçoivent de nous, comme s'il y avoit à ſe ſatisfaire pour quelque droit.

La crainte des peines dont leurs Rois puniſſent les vols faits de nuit, & les perſonnes priſes ſur le fait, ne ſçauroit les guerir de ce vice. Cependant le châtiment eſt aſſez rigoureux, car ils deviennent en ce cas, les Eſclaves de ceux qu'ils ont volé.

Ils n'ont aucune crainte d'être punis.

Comme on eſt obligé de ſe ſervir de Négres pour Interprétes, on eſt malheureux & expoſé à leur fourberie. Ils ne rediſent preſque jamais juſte ce qu'on leur a dit, & ils cherchent toûjours quelque détour qui nous eſt contraire, &

Combien ils ſont fourbes.

qui ſouvent rend nos marchez ligitieux.

Ils ſont importuns, yvrognes & brutaux.

Ils ſont inſuportables en toutes leurs maniéres, & ſur tout lors qu'ils ſe croyent utiles à quelque choſe. Leur yvrognerie eſt extrême, étant inceſſament pleins d'eau de vie, car il ne leur eſt pas ordinaire de l'être de vin de Palme, qui n'eſt pas aſſez commun pour cela. Leur yvreſſe eſt ſuivie d'une perte totale de raiſon, & d'une brutalité furieuſe.

Leur ignorance.

Ils ne ſçavent ce que c'eſt que reſtitution, & n'ont aucune teinture de civilité. Leur ignorance va juſqu'à ne pas ſçavoir que deux & deux font quatre, non plus que leur âge, & les jours de la Semaine, auſquels ils n'ont point donné de noms.

Leurs Maraboux qui ont quel-

quelquefois une legére teinture d'Arabe, écrivent leur *Griz Griz* en cette langue, j'expliqueray ce terme dans la ſuite.

Quelle eſt leur bonne qualité.

Ces peuples n'ont qu'une ſeule bonne qualité, ils ſont hoſpitaliers, & ne laiſſent paſſer aucuns Etrangers de leur Nation, ſans leur donner à boire & à manger de ce qu'ils ont, & même durant pluſieurs jours. Comme ils font grand cas de l'eau de vie lors qu'ils en veulent boire, ils ſe cachent de leurs Hôtes, parce qu'il ſeroit honteux de ne leur en pas donner, ſi on les voyoit faire. Ils ſe récompenſent de l'hoſpitalité en vers les Montagnards, en attrappant l'eau de vie qu'ils ont eû en échange de leurs marchandiſes, & ne leur en laiſſent jamais emporter la moitiè

Leur pauvreté.

Ils ſont tous fort pauvres, n'ayant pour tout bien, que quelques bœufs, le plus riche en aura quarante ou cinquante, ou bien deux & trois chevaux, avec autant d'Eſclaves. Il eſt rare quand ils ont quelques Menilles d'or valant chacune onze ou douze piſtoles.

Combien ils aiment à eſtre loüés.

Quoy qu'ils n'ayent ny eſprit, ny talent, ils aiment tant les loüanges, qu'ils ont des gens appellez *Guiriotz*, qui n'ont d'autre métier que celuy d'en donner. Les Guiriotz portent des eſpéces de tambours longs de quatre ou cinq pieds, faits d'un tronc d'arbre creuſé, qu'ils battent ou de la main, ou avec des bâtons Ils ont auſſi des Tambours à la Moreſque, qui reſſemblent à un Corbillon d'Oublieur, traverſez par des petites cordes qu'ils touchent

Commẽt eſt fait leur tambour.

touchent d'une main, pendant que de l'autre ils le frapent d'un bâton.

J'ai remarqué encore qu'ils se servent d'un autre instrument assez harmonieux, s'ils le sçavoient bien toucher, & dont le son est comme celui du Psalterion. Il consiste dans un arrangement de plusieurs calebasses de diverses grandeurs suspenduës sous des touches disposées comme celles de l'épinette. Leurs instrumens

J'ai vû un autre de leurs instrumens qui seroit propre en la chambre d'un malade. C'est une espéce de Lut fait d'un morceau de bois creusé, couvert de cuir avec deux ou trois cordes de crin. Il est couvert sur la touche de petites plaques de fer & garni de grelots comme un tambour de Basque, Autre instrument.

 Les

Les Guiriots n'ōt d'autres emplois qu'à chanter des loüänges.

Les Guiriotz accordent ces differens inſtrumens au ſon de leur voix peu mélodieuſe, & chantent ainſi les loüanges des perſonnes conſiderables. Celles qu'ils leur donnent d'ordinaire, c'eſt qu'ils ſont grands Seigneurs, riches, auſſi puiſſans que les Blancs qui ſont les grands eſclaves du Roy, & en un mot une infinité de pareilles ſottiſes.

Ceux-ci ſont ravis de ces éloges, & récompenſent largement le Guiriot qui aura dit quelque bon mot pour eux. Ils pouſſent même ſi loin la reconnoiſſance à cet égard, que je leur ai vû ôter juſqu'à leurs habits pour en payer ces fades & fauſſes loüanges. Quand ils manquent à récompenſer ces coquins, ils les decrient, en publiant d'eux dans les

Vengeance des Guiriots à l'égard de ceux

Vil-

Villages autant de mal qu'ils en ont dit de bien, ce qui est le plus grand affront qu'ils puissent recevoir. qui ne les recompensent pas.

C'est pour eux le comble de l'honneur quand le Guiriot du Roy chante leurs loüanges, aussi est-il bien recompensé: car ils lui donnent jusqu'à deux & trois bœufs, & enfin la meilleure partie de ce qu'ils ont.

Ces Guiriotz s'avisent aussi de chanter non loüanges, en criant que nous sommes grands, riches, & Seigneurs de la Mer. Mais ils ne trouvent pas leur compte avec nous, qui n'en sommes pas si friands que les Negres.

Les habits des Noirs sont fort simples. Les pauvres gens n'ont qu'un morceau de toile de cotton d'environ demy- Habits des Noirs

pied de largeur ſur les parties honteuſes. Il eſt attaché avec une corde qui leur ſert de ceinture. Ils laiſſent pendre devant & derriere les deux bouts de la toile, & regardent cela comme un grand ornement.

Habits des grāds

Les Seigneurs & perſonnes conſidérables ſont mieux équipez. Ils ont des chemiſes de coton faites comme la robe d'un Cordelier, avec des manches longues & larges; elles ne ſont point pliſſées au cou, parce qu'elles n'ont qu'une ouverture à paſſer la tête, de même que les chemiſes des Européans. Ils les portent de toutes couleurs, les uns en ont de bleuës, de jaunes, de feüille morte, &c.

Comme elles ne leur viennent qu'à moitié cuiſſes, ils ont



Habillemens des Seigneurs et personnes considerabl



ont avec cela des culottes de même étoffe, qui vont depuis la ceinture jusqu'au dessous du genoüil. Ce haut-de-chausses est si large, qu'ils y employent jusqu'à cinq aunes de toile. Il ressemble à une jupe de femme qu'on auroit cousuë par bas, & où on n'auroit laissé que deux ouvertures aux côtez pour passer les jambes, de sorte que cela fait comme un sac. Les plus larges sont les plus estimées.

Ils couvrent leur tête d'un bonnet étroit d'entrée, & large de fond, à peu prés comme le bout du Capuchon des Jacobins. Le commun peuple va les pieds nuds, mais les gens de qualité ont des sandales faites d'un morceau de cuir par dessous en forme de semelles, & attachées dessus

par des couroyes, qui tiennent le pied de même que les sandales des Anciens.

Leurs cheveux, quoyque courts, sont fort bien tressez. Ils les garnissent de Gris gris, d'argent, de cuir, de corail, de cuivre, &c. Ils portent à leurs oreilles des anneaux d'étain, d'argent & de cuivre. Il n'est pas permis à ceux qui sont nez de race d'esclaves de porter des cheveux.

Comment les filles & les femmes sont habillées.

Les filles & les femmes sont nuës depuis la ceinture en haut, à moins que le froid ne les oblige à s'envelopper de quelque chose, elles se couvrent l'autre partie du corps d'une *paigne*, c'est-à-dire d'une piece de toile de cotton rayé à leur maniere, & de la grandeur d'un petit linceul, qui descend jusqu'à la moitié de


Pag.134
Comment les Femmes sont habillées, et comme elles portent leurs enfans sur leur dos . Pag. 160.
Maniere dont les Negres dancent en rond. Pag. 162.



la jambe. Leurs cheveux sont aussi treſſez & ornez de corail & d'autres bagatelles. Leur coëffure fait une huppe sur la tête de la hauteur d'un demy-pied, plus elle eſt haute, & plus cela les fait eſtimer.

Les filles & les garçons vont tous nuds jusqu'à l'âge d'onze ou douze ans. Les hommes & les femmes s'ornent les bras & les jambes de corail, de menilles d'argent, d'or, d'étain, & de cuivre selon leurs richeſſes. Ils sont nuds.

Le cotton dont ces Peuples s'habillent viendroit chez eux en abondance, s'ils vouloient se donner la peine de le cultiver, mais ils se contentent du neceſſaire, & souvent même à moins. Les femmes filent le cotton, & les hommes font la toile, dont la piéce n'a que

que cinq doigts de largeur, faute d'avoir les outils necessaires pour la faire plus large, car du reste ils sont aussi bons Tisserans qu'en France. Ils joignent ensemble dix ou douze pieces pour avoir une paigne d'une aune de large.

Leur nourriture nommée *Sanglet* & *Couscouse*.

Le mill est l'ordinaire nourriture des Négres Occidentaux. Les femmes qui le préparent en font du *Sanglet*, ou de la *Couscouse*, ce sont leurs termes pour signifier deux sortes de mets.

Comment les femmes preparẽt le Sanglet.

Elles commencent dés la pointe du jour à faire le Sanglet, parce qu'il faut six heures entieres pour le preparer. Elles se mettent deux ou trois à cela, & prenant tout ce qu'il leur faut de mill pour la journée, elles le pilent en des mortiers de bois hauts & profonds,

fonds: n'ayant pas l'uſage des moulins. Quand le mill a quitté ſon écorce, on le vanne avec des vans faits de feüilles de palmier, afin que le ſon ſe ſépare. Enſuite on le cuit ou avec du lait, ou avec du beurre, ou du boüillon de viande, ou de poiſſon ſec, ou avec de l'eau.

Comment elles font la Couſcouſe.

La Couſcouſe, qui eſt leur meilleur mets, eſt auſſi de mill broyé & bien en farine, qu'on a vannée de méme que le précedent. Lorſqu'il eſt nettoyé, on en met un peu dans une jatte bien unie, & on répend une goutte d'eau deſſus la farine. Aprés qu'on l'a tournée avec la main, on y remet encore un peu d'eau, & puis on la remuë encore, ce qu'on fait juſqu'à ce qu'on ait reduit cette maſſe en petites bou-

boules comme la tête d'une épingle. On les fait enſuite ſecher, & lors qu'elles ſont ſeches, on les met dans un pot de terre percé de pluſieurs trous ſur un autre pot, ou l'on cuit de la viande aſſaiſonnée de ſelpiment & d'huile de palme quand ils en ont; ce ragoût eſt aſſez bon s'il eſt bien préparé, & qu'il n'y ait point de ſable, car il leur arrive ſouvent d'y en laiſſer.

Leurs munitiõs quand ils vont à la guerre.

Quand ils vont à la Guerre ils portent un petit ſac long d'un pied, & gros comme le bras, plein de Couſcouſe ainſi cuite. Comme les femmes recommencent tous les jours cette manœuvre, elles ne ſont pas peu occupées. S'il falloit que celles de France priſſent tant de peine pour leurs maris, ils paſſeroient ſouvent mal

leur

leur temps.

Ils ont pour boiſſon du vin de palme, & de l'eau de quelque méchant puits, & ſouvent de quelque mare où elle aura croupi. Ils ſe ſervent de lait quand ils en ont. Leur boiſſon.

Comme l'ambition eſt une paſſion inconnüe à ces peuples, ils ne ſe ſont pas mis en peine de bâtir des Villes, des Châteaux, & des Maiſons de plaiſance. D'ailleurs ils n'ont ny l'induſtrie, ny les materiaux. Ils n'habitent qu'en des Villages, dont les maiſons ſont telles que je l'ay déja dit. Ils en ont pluſieurs ſelon la qualité des perſonnes, & leurs biens. Ceux qui ſont proche des Palmiers les ont plus jolies, quoy qu'elles ſoient auſſi ſans portes & ſans fenêtres. La maiſon d'un grand Seigneur ſera quelquefois Ils ont pluſieurs maiſons.

fois composée de trente Pavillons, qu'ils nomment *Combettes* & même de quarante & de cinquante. Un pauvre n'en aura que deux ou trois, & le Roy plus de cent, mais couvertes de paille comme les autres.

Maison des grãds

Celles des personnes considerables, sont enfermées de palissades de paille ou d'épine, soûtenuës d'espace en espace par des pieux. Les Combettes communiquent toutes les unes dans les autres par des chemins disposés en forme de Labyrinthe. Dans l'enceinte de la maison, on y voit à proportion de sa capacité des arbres fort beaux, mais épars, indifféremment selon les lieux où la nature les aura produits.

Maison du Roy Damel.

La Maison du Palais du Roy Damel surpasse toutes les autres en magnificence. Avant

que

que d'arriver à la porte de la palissade qui fait son grand enclos, on trouve une place spacieuse, où l'on exerce ses chevaux, dont le nombre n'est gueres plus grand que de dix ou douze. En dehors aux côtez de cette palissade sont les Cases des grands Seigneurs. On entre de cette Place dans le Palais par une large avenuë. Ce lieu-là est garni de plusieurs arbres que nous nommons Calbassiers, parce que son fruit est semblable à une calbasse.

Les personnes qui approchent le plus prés de celle du Roy, ont leurs cases aux côtez de cette avenuë, & leur proximité ou éloignement de la Combette Royale marque leur rang. Chacune de leurs cases étant aussi enfermée de pa-

palissades, il faut passer bien des courts avant de parvenir au Roy. Peu de gens osent entrer dans la sienne.

Logement des femmes du Roy.

Toutes ses femmes ont leur logement separé, & cinq ou six esclaves chacune pour les servir. Le Roy peut coucher avec laquelle il veut, sans qu'elles en soient jalouses. Il y en a toûjours une qu'il aime mieux, quand il s'en lasse, il l'envoye en quelque Village avec ses esclaves, & lui donne les terres necessaires pour son entretien : à celle-là succede une autre. De trente qu'il a euë la moitié est en campagne.

Quelles Loix observent les Négres.

Les Négres depuis cette côte jusqu'à Gambie, observent la Loy de Mahomet. Mais dans les Terres devers *Siera Liona*, & de la côte d'or, ils n'ont

n'ont pour la plûpart point de Religion, ou adorent la premiere chose qu'ils rencontrent au matin. Autrefois ils étoient idolâtres, adorant le diable, auquel ils sacrifioient des bœufs, & quoy qu'ils mangeâssent des animaux, ils croyoient cependant la Métempsycose.

Il y en a même encore qui ne veulent point qu'on tuë certains lezards qui courent dans leurs cases, parce, disent-ils, que c'est l'ame de leurs pere ou mere, qui vient faire le *Folgar* avec eux, cela veut dire la réjoüissance.

Leur opinion payenne.

Ils ont pris la Religion Mahometane des *Azoaghes* ou Arabes dont je vous ai parlé. Elle est fort mal observée par le petit peuple, qui n'en a qu'une légére teinture. Les Grands

De qui ils tiennent leur Religion

Grands y sont plus attachez, parce qu'ils ont d'ordinaire auprés d'eux un *Maraboux* Maure, & que ces coquins ont tout credit sur leur esprit. Ils font leur *Sala* ou Priere trois fois le jour, le matin au lever du Soleil, vers midy & au soir, quelques-uns aprés midy, le menu peuple n'en fait point ou peu, non plus que de Mosquée.

En quel temps ils fôt leurs prieres journalieres.

Mosquée du Roy & des Grands.

Le Roy & les Grands en ont, elles sont couvertes de paille comme leurs autres maisons. Ils s'y tiennent longtemps debout, regardant du côté du soleil levant, puis ils marchent deux pas en avant, marmotant quelques paroles entre les dents, puis se couchent de leur long le visage contre terre, ensuite se levent, se mettent sur les genoüils, font

Leurs exercices & ceremonies dans leur mosquée

font un cercle ſur la terre autour d'eux, & ſur la tête deux ou trois fois. Ils baiſent aprés la terre à pluſieurs repriſes, ſe mettent du ſable ſur le front avec les deux mains, & recommencent les mêmes cérémonies pendant demy-heure.

Leur ridicule priere.

L'un demande à Dieu de n'avoir point d'ennemis qu'il ne defaſſe, que Dieu ne leur fera point de mal; l'autre, qu'il lui donne de belles femmes, beaucoup de mill, &c. Pendant leur priere rien n'eſt capable de la leur faire interrompre, quand même ils verroient le feu à leurs maiſons.

Ils croïẽt la predeſtination.

Ils croyent la prédeſtination, & quand il leur arrive quelque diſgrace, ils diſent que la cauſe en vient de Dieu, de ſorte que ſi un Négre eſt tué par un autre, ils diſent que Dieu l'a

tué. Ils ne laissent pas neanmoins de prendre l'homicide, & de le vendre.

Leur superstitiõ.

Ils sont si superstitieux, qu'ils s'imaginent, qu'ayant de certains noms, on ne doit pas toucher aux bêtes qui peuvent en avoir en approchant du leur, parce que cela les feroit mourir, ou leur attireroit quelque malheur.

Leurs Gris-gris ou reliques.

Ils ont une espece de caractere qu'ils appellent *Gris gris*. Ce sont des billets dont les caracteres sont Arabes, & entrelassez de figures de Négromance que les Maraboux leur vendent. Les uns servent, à ce qu'ils croyent, pour les empêcher d'être blessez, pour bien nager, pour faire bonne pêche; d'autres pour avoir beaucoup de femmes & d'enfans, pour n'être point faits cap-

captifs, & generalement pour tout ce qu'ils craignent & souhaitent.

Ils ont tant de confiance en ces caracteres, qu'il y en a qui attendroient un coup de fléche sans craindre. (Il est vrai qu'ils en sont si cuirassez,) en ayant à toutes les parties de leur corps, que souvent la zagaye auroit peine à les percer. Les grands Seigneurs sur tout en ont leurs chemises toutes couvertes, & leurs bonnets, & ils s'en couvrent si fort, qu'ils sont souvent contraints de se faire mettre à cheval. On en met aussi aux chevaux pour les rendre plus vifs, ou les empêcher d'être blessés.

Leur croyance sur iceux

Ces Gris-gris sont enveloppez de linge, bien replié, & collé, & couvert pardessus

Cōment ils sont faits.

d'un cuir rouge assez bien accommodé. Il y en a qui ne sont pas plus gros que le pouce, travaillez en pointe de diamant, dont ils se font des colliers, dans lesquels les Maraboux ne mettent souvent rien, comme je l'ai examiné dans quelques uns de ceux de nos esclaves.

Ils en ont devant & derriere, à l'endroit de l'estomac de grands comme un in quarto, & épais de deux pouces. On en fait de queuë de cheval, de corne de cerf, ou de taureau furieux, couverts de drap rouge. Ils mettent deux de ces derniers sur le devant du bonnet, ils ont l'air de diables en cet équipage, qui les rassurent dans les combats qu'ils peuvent avoir entr'eux, mais nullement contre nos

coups

coups de mousquets. Aussi disent-ils qu'il n'y a point de Gris gris contre les *pouf*, c'est le nom qu'ils donnent à nos armes.

Les Maraboux les ruinent avec ces Gris gris: car il y en a de tel qui leur coûte des trois esclaves, d'autres quatre ou cinq bœufs, selon le plus ou le moins de vertu qu'il leur attribuent. L'opinion qu'ont ces Négres en leurs Gris gris, a fait croire à des François ignorans, que chez ces peuples on voyoit fréquemment des sorciers. Il y a de certains temps où ces pretendus sorciers font mille grimaces, chantans ou pleurans quand le diable les bat.

Lors qu'ils croyent que cela arrive, si c'est une femme, ils l'habillent en homme avec une

Zagaye à la main, & la promenent en chantant d'une voix lugubre, & ils se persuadent de le chasser par cette cérémonie. J'ai souvent observé que ces sorcelleries étoient de pures fourbes : car quand nous prenions des bâtons, & frappions fort sur le possedé, cet exorcisme avoit tant de force que le diable ne revenoit plus.

Ramadan ou Carême.

Pendant leur Ramadan, qui est le Carême de Mahomet, & qui dure toute la Lune de Septembre, ils font la cérémonie de la Circoncision. Ils attendent à la faire que l'enfant ait dix ou douze ans. C'est un Marabou qui coupe le prépuce, il le fait manger au Circoncis, qui ne doit pas se plaindre quelque douleur qu'il sente, aussi rient-ils d'ordinaire

lors même qu'on leur applique le feu pour arrêter le ſang

Tant que le Ramadan dure, ils font le *Folgar* toute la nuit: car le jour ils ne mangent, ne boivent ny ne fument, quelques uns même n'oſent cracher. Dés que le ſoleil eſt couché, ils font un grand bruit avec leurs tambours, & boivent & mangent juſqu'à la pointe du jour.

Folgar ou fête de joye.

Quoy qu'ils ne puiſſent avoir plus de quatre femmes ſelon l'Alcoran, ils en ont neanmoins tant qu'ils en peuvent nourrir. Lors qu'ils trouvent quelque fille à leur gré, ils la demandent à ſon pere. S'il veut la donner on convient du prix. La qualité ou la beauté la rencheriſſent. Des bœufs font la dot qui tourne au profit du pere. Jamais cette

Leur facilité à avoir des femmes en quantité.

dot ne passe cinq bœufs. Ce marché conclu ils couchent ensemble sans autre cérémonie. Si on l'a donnée pour pucelle, marchandise tres-rare en ce pays-cy, on met une paigne blanche sur le lit qui doit servir de champ de bataille. S'il se trouve du sang répandu aprés le combat, ils tiennent pour seur qu'elle est pucelle.

Leurs folies.

Alors on promene cette paigne dans le Village accompagnée de plusieurs *Guiriotz*, qui chantent les loüanges de la femme & le bonheur du mary. Si au contraire la fille n'est pas telle qu'on l'a promise, le pere est obligé à la reprendre si le mary veut, & à luy restituer ses bœufs. Mais cela arrive rarement, parce qu'on éprouve la fille auparavant,

vant, & qu'on n'en fait la demande qu'aprés l'examen. La fille renduë n'en est pas plus méprisée, parce que si elle n'est pas femme de l'un, elle sera concubine à un autre, ainsi le pere en tire toûjours quelques bœufs. Quand dans la suite le mary se lasse de sa femme, il la chasse, il en est quitte pour perdre ce qu'il a donné, & elle de même peut congedier son époux en lui rendant ses bœufs.

Lorsque le Roy veut gratifier quelque Grand, il lui donne une de ses femmes, mais ce Grand ne la peut répudier, & le Prince la peut reprendre quand il veut.

Les enterremens des Négres se font avec de grandes cérémonies. Un Marabou lave le corps du mort, & le pa- Cõment se font les enterremens des Négres.

re des plus belles paignes qu'il ait eu pendant ſa vie. Tous les parens & les voiſins le viennent pleurer, & lui font pluſieurs queſtions. On lui demande s'il n'étoit pas bien avec eux, quel mal on lui a fait, s'il n'étoit pas aſſez riche, s'il n'avoit pas d'aſſez belles femmes, & autres choſes ſemblables. Voyant qu'il ne répond point, ils s'en vont, & font place à d'autres qui en diſent autant, pendant que les Guiriots ne ceſſent point de chanter ſes belles qualitez.

Et parce que c'eſt la coûtume de faire Folgar à tous ceux qui ſont venus complimenter le mort, on tuë des bœufs, on vend ſes eſclaves pour avoir l'eau de vie, avec laquelle ils ſe conſolent. Quand

les aſſiſtans ſont bien remplis, on enterre le deffunt dans la caſe où il eſt mort, & dont on ôte le dôme. Enſuite lorſque le corps eſt à terre, les pleureux redoublent leurs cris, & quatre perſonnes faiſant un quarré avec quatre paignes qu'elles tiennent, le cachent de maniere qu'il ne peut être veu.

Le Marabou vient aprés, dit quelques mots à l'oreille du mort, & le couvre de paignes, & puis on remet le dôme, auquel on pend quelque drap ſoit blanc, rouge, ou d'autre couleur ſelon la fantaiſie. Là auprés on éleve un pieux, où l'on attache l'arc, le carquois, & les zagayes du défunt. On lui met un pot de couſcouſe & un d'eau, qui eſt ſa proviſion d'un an, parce

qu'ils s'imaginent qu'ils mangent quoique morts.

En quelques endroits ils entourent la case d'épines, ou de grands fossez, pour défendre le corps des bêtes féroces, qui cependant ne laissent pas quelquefois de l'attraper. Lorsque cela est fini, les pleureux continuënt encore leurs grimaces pendant huit jours.

Quand c'est un Garçon qui est mort, les femmes & les filles chantent, & les garçons courent de toutes leurs forces les uns aprés les autres, le sabre nud à la main, & s'entrechoquent à la rencontre, en frappant chacun sur le sabre de celui qui se presente. Ils font dans ces occasions mille autres sottises ennuyeuses à rapporter.

Les Négres ont peu d'Arti-

tiſans parmi eux. Les plus ordinaires ſont les Forgerons, les Tiſſerans, & les Potiers. Les premiers font les coûteaux, les fers des eſclaves, les menilles d'or, d'argent, de cuivre, de fer, les garnitures de coûteaux ou de ſabre, & les couvertures du Gris-gris. Ils font le bout des foureaux de métal tel qu'ils veulent, & la poignée de leurs ſabres. Ils n'ont point de Maréchaux, parce qu'ils ne ferrent point leurs chevaux. Lors qu'ils forgent ils ſont toûjours deux ou trois enſemble à l'ombre d'un arbre, & aſſis ſur le cul la pipe à la main. Ils y employent un ſi petit feu, qu'à peine y pourroit-on cuire un œuf, & ils l'allument avec un ſoufflet fait de deux peaux, lequel ils preſſent pour en fai-

Les Artiſans Négres.

Leur maniere de forger

re ſortir le vent, & qui reſſemble à une veſſie enflée. Leur enclume eſt à peu prés comme la pierre dont les Faucheurs ſe ſervent pour affiler leur faux. En frappant deſſus, elle eſt ſi enfoncée dans le ſable aprés deux ou trois coups, qu'il faut la relever, ce qui conſume tout leur temps.

Leurs Tiſſerans ſont peu occupez, parce qu'ils ne font pas un grand uſage d'habits, comme je l'ai déja dit.

Les Potiers ne font que d'une ſorte de pots qui ſervent de marmites, & des pipes dont la tête ſeule eſt de terre, le corps étant un petit bâton percé attaché avec la terre.

En general tous ces Artiſans ſont faineans, & paſſent plus de la moitié de leur temps à diſcourir quelques affaires qu'ils

qu'ils ayent. Ils ne ſe mettent pas même en peine ſi la proviſion leur manque: car en ce cas ils s'en paſſent, à moins qu'ils n'aillent faire les paraſites chez leurs voiſins.

L'ordonnance du ménage, excepté le manger, ne donne pas beaucoup de peine aux femmes, parce que les meubles du plus grand Seigneur ſe reduiſent à quelques pots de terre, à quelques vaiſſeaux de bois, & des calbaſſes fenduës par la moitié, & dont ils ſe ſervent comme de taſſes. Leurs uſtanciles de Cuiſine.

Leurs enfans, quoique petits, ne les embarraſſent gueres non plus, parce qu'ils les laiſſent nuds ſur le ſable, où ils ſe traînent le long des jours. Ils mettent ſur leur dos ceux qui ne ſe peuvent encore ſoûtenir ſeuls, avec les jambes ſur Comme ſont élevez leurs enfans.

ſur le côté, allongeant leurs pieds par devant, & les liant derriere avec une paigne dont elles ſe ceignent.

Quelque ouvrage qu'elles faſſent, ces petits ſont toûjours ainſi empaquetez ſur leur dos, même quand elles battent leur mill, de-là vient qu'ils ont tous le ventre gros, & le nez enfoncé, parce que la mere en ſe baiſſant, & hauſſant par ſecouſſes, leur fait donner du nez contre ſon dos, & que ces enfans, pour éviter ce coup, qu'ils reçoivent neanmoins toûjours, ſe retirent en arriere, avançant le ventre. Je croy que c'eſt la ſeule raiſon pourquoy les Négres ſont camus. Au reſte il n'eſt pas vrai qu'ils eſtiment le plus les groſſes lévres & le nez le plus écraſé.

Ils confidérent autant la beauté que nous, & ils aiment les beaux yeux, la petite bouche, les belles lévres, & le nez proportionné. A l'exception de la noirceur, il y a des Negreſſes auſſi bien faites que nos Dames Européanes. Elles ont plus d'eſprit que les hommes, & ſont fort lubriques.

Les careſſes des Blancs leur plaiſent beaucoup, mais cependant comme ces femmes ſont fort intereſſées, elles ne leur accordent point de faveurs pour rien. Les hommes tiennent à honneur qu'un François couche avec leurs femmes, leurs ſœurs ou leurs filles, ſouvent même ils lui font les avances.

Il n'en eſt pas de même entr'eux, car ſi cela arrive, ils s'en-

s'entretuënt à coups de ſabre, ou de coûteau, à moins que la galanterie ne ſe borne à leurs concubines, & encore ils ne la ſouffrent pas volontiers.

Cõment les femmes danſent & chantent.

Les femmes ont toûjours la pipe à la bouche, elles ſont gayes, & aiment à danſer ſur tout au ſoir, & lors que la Lune ſe renouvelle. Elles danſent en rond, frappant des mains ſans bouger, hormis celles qui ſont au milieu, & qui chantent la premiere choſe qui leur vient à la bouche, ſans qu'il y ait ny rime ny raiſon. Ces dernieres tiennent en danſant une main ſur la tête, l'autre ſur le derriere, en avançant le corps en devant, & frappant du pied à terre. Leurs poſtures ſont laſcives & infames, ſur tout quand un gar-

garçon danſe avec elles ; une calbaſſe, ou un chaudron leur ſert de violon, car elles veulent du bruit.

Les hommes s'exercent à la luite, & font en s'approchant des poſtures ridicules, & en ſe montrant le doigt, le poing ou le pied. Dans cette occaſion il y en a toûjours quelqu'un qui fait le Guiriot, & qui frappe ſur un chaudron, ou un tambour pour les encourager. Comme ils ſont nuds, ils ont bien de la peine à ſe terraſſer. Quand un l'eſt, le Guiriot vante la valeur du victorieux, il l'exhorte à faire encore mieux contre le champion qui ſuit celui-là. Ils ſe donnent de rudes ſecouſſes, & le vaincu tombe lourdement.

L'exercice des hommes.

La plûpart de ceux qui habi-

bi-

bitent le rivage ſont pêcheurs. Ils exercent de bonne heure leurs enfans à leur métier. Ils ſe ſervent de Canots, qui ſont de petits Bâtimens faits d'un ſeul arbre creuſé, & tout d'une piece, dont les plus grands peuvent contenir dix ou douze hommes, étant d'environ 30. pieds de long ſur deux & demy de large. Ces Canots vont à rame & à voile, quand le vent eſt grand & la mer groſſe, le Canot tourne ſouvent, mais ils ne s'en ſoucient gueres, parce qu'ils ſont bons nageurs, & qu'il ne va pas à fond. Ils le retournent avec les épaules, & remontent dedans comme ſi de rien n'étoit. Ils rament debout, & vont comme un trait d'arbalête, aucune de nos Chaloupes ne ſçauroit les atteindre, quelque

Leurs Canots.

que légere qu'elle ſoit.

Leur maniere de pêcher.

Quand ils vont à la pêche, ils ne ſe mettent ordinairement que deux dans un Canot, ils prennent le large juſqu'à ſix lieuës en mer. Leur pêche ſe fait d'ordinaire à la ligne, mais comme il y a de grands poiſſons qui ne mordent pas à l'hameçon, ils les harponnent avec des fers à peu prés comme ceux des fléches, ou des morceaux de bois aigu, emmanchez au bout d'un bâton de la longueur d'une demie pique, & retenus d'une corde avec laquelle ils retirent le crampon aprés l'avoir dardé.

Leur negligence à conſerver le poiſſon.

Ils font ſecher les petits poiſſons comme la ſardine, & ils fendent les gros comme on fait la moruë. Comme on ne les ſale point, ils ſont preſque

que toûjours pouris avant d'être fecs, mais c'eft alors qu'ils leur femblent délicieux : car ils n'aiment pas le poiffon frais. Ils vendent ce poiffon à ceux qui font éloignez de la mer, & ils y feroient de grands profits, s'ils fe vouloient donner la peine de le porter eux-mêmes dans les Villages. Mais ceux-ci étant auffi pareffeux à le venir chercher, que les autres à l'apporter, leur pareffe eft caufe qu'il fe gâte enfin, & leur devient inutile.

Leurs marchez.

Outre le commerce qu'ils ont avec nous, il tiennent des marchez particuliers pour eux, mais fi peu importans, que je m'étonnois de les voir arriver de fix ou fept lieuës pour apporter un peu de cotton, quelque paigne, de mauvaifes legumes, comme féves, & citroüil-

troüilles, des écuelles de bois, & des nattes de palmiers. Je vis entr'autres un homme venant de ſix lieuës pour apporter une barre de fer de demy-pied.

Ce n'eſt pas qu'on y rencontre auſſi quelquefois des marchandiſes plus précieuſes, par exemple des bagues d'or, ou des grains de collier, nommez par eux *Dougaret*, du même métal, mais c'eſt en ſi petite quantité, qu'en tout le marché il ne s'y en trouve pas pour la valeur de cinq piſtoles. Autrefois ils échangeoient tout, mais depuis leur commerce avec les Européans, ils ſe ſervent au lieu de monnoïe de la *Raſſade* & de bagatelles de verre, auſſi bien que de la barre de fer. Ce qu'ils nous apportent de meilleur en ces mar-

Cõment ils font leurs échanges.

marchez, qu'ils tiennent au bout de quelques Villages, ſont des dents d'Elephans, des cuirs de bœufs, & quelques eſclaves qu'on vient vendre à Gorée, & pour leſquels Meſſieurs de la Compagnie donnent du fer, de l'eau de vie, de la raſſade, de la toile d'Inde & du corail, ſurquoy ils font un gain tres-conſidérable.

De l'hérédité du Gouvernement.

Le Gouvernement y eſt monarchique & héréditaire, mais ce ne ſont pas les enfans du Roy qui lui ſuccedent, ce ſont ſes neveux enfans de ſa ſœur. Cette coûtume qui paroît bizarre a pour fondement qu'il n'eſt pas certain que les enfans que le Prince a de ſes femmes ſoient veritablement de lui, au lieu qu'étant inconteſtable que les fils de ſa ſœur ſont

ſont certainement d'elle, il s'enſuit qu'ils ſont plûtôt du Sang Roïal que les ſiens.

Lorſque le Prince eſt parvenu à la Royauté, chacun vient le féliciter de ce qu'il l'a emporté ſur ſes autres freres, parce qu'étant d'ordinaire pluſieurs, l'Empire eſt toûjours conteſté, & demeure au plus fort & au plus heureux.

L'on n'approche du Roy qu'avec bien de la peine & des circonſpections, auſſi peu de gens ont le privilége d'être admis dans l'interieur de ſon Palais. Lorſque quelque grand Seigneur, fût-il même de ſes parens, veut avoir une audiance de luy, il ôte ſa chemiſe dés l'entrée de la court, & étant tout nud de la ceinture en haut, quand il eſt proche du lieu où eſt le Roy, il ſe

Cõment on approche du Roy.

prosterne les deux genoux en terre. Il baisse ensuite la tête, & avec ses deux mains se porte plusieurs fois du sable sur le front & sur la tête, se releve aprés, réïtere la même cérémonie de distance en distance, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à deux pas du Roy. Quand il est là, il s'arrête, & expose les motifs qu'il a eus pour demander l'audiance. Son compliment fini, lequel s'est fait à genoux, il se reléve sans oser regarder le Roy, appuye ses mains sur ses genoux, & se porte de temps en temps du sable au front.

Le Prince fort méprisant pour ses sujets, semble à peine l'écouter pendant qu'il parle, & s'entretient d'autres choses. Il ne laisse pourtant pas à la fin de répondre en peu de

de mots à ſa demande avec une extrême gravité, & alors le ſuppliant ſe rejoint aux Courtiſans qui ſe trouvent là.

Je ne croy pas qu'il y ait de Princes au monde plus reſpectés, & plus abſolus que ces Rois Négres. Cette déférence eſt un effet de leur ſévérité : car pour la moindre choſe que fait un de leurs ſujets, & qui ne plaira pas au Prince, il vient un ordre de trancher la tête, tous les biens ſont confiſquez, & toute la famille eſt eſclave. Le menu peuple eſt moins malheureux que les grands, en ce qu'il n'eſt ſujet qu'à la captivité dans ces occaſions.

Combien il eſt abſolu & reſpecté.

Les *Azoaghes*, les Maraboux, & les François ont bien plus de liberté que les Négres, & nous encore davantage

Quels peuples ſont bien reçûs du Roy.

tage que ceux-là. Quand les Européans l'abordent, ils lui font la révérence, & il leur presente la main pour mettre sur la leur. Lorsque cela arrive, il est assis ou couché à la façon des Négres sur un lit garni d'un matelats couvert de cuir rouge, & ayant la pipe à la bouche. Il les fait asseoir auprés de lui, & demande ce qu'on lui apporte.

Combien il aime les presens.

Comme nous ne prenons jamais ces audiances, que quand il s'agit de lui demander quelque grace, ou de se plaindre de ses Officiers, & des insultes faites à quelque Blanc, on n'y vient jamais sans presens. Ils consistent communément en dix ou douze pots d'eau de vie, & un peu de sucre, quelques têtes d'ail, cinq ou six aunes de toile, & quelques mor-

Quels presens on luy porte.

morceaux de corail.

Quand un Envoyé a quelques choses ſur lui qui plaiſent au Roy, comme juſte-au-corps, bas, ſouliers, épées, chapeau, il demande à les eſſayer, & ſe les approprie les unes aprés les autres. Il fit cela quelque temps aprés que nous fûmes arrivez à un Envoyé de Monſieur Dancourt, à qui il ôta une veſte de brocard, ſes bas, ſon chapeau & ſes ſouliers, de ſorte qu'il ſeroit revenu tout nud, ſi par hazard il n'eût porté avec lui un autre habit, mais moindre que le premier.

Remarque ſur la reception des Envoyez.

Tant que dure l'eau de vie, le Prince eſt yvre, ainſi il n'en faut point eſperer de réponſe, juſqu'à ce qu'elle ſoit bûë. Alors dés qu'il eſt deſenyvré, il la fait, & congedie l'En-

Quels font les presens des Rois des Négres.

voyé en luy donnant deux ou trois esclaves qu'on va prendre au premier Village. Malheur à ceux qui tombent en ce cas sous les mains des Gardes: car on ne choisit point, & les premiers venus sont la matiere du present,

Quelque soin qu'on ait de porter avec soy des provisions quand on vient solliciter à cette Cour, on y meurt cependant presque toûjours de faim, parce que le Roy les demande, & qu'il en mange toûjours plus de la moitié. Il vous donne en recompense un cabry, un quartier de Chameau, qui est un tres-mauvais manger, un peu de couscouse & du vin de palme.

Remarque sur le peu d'équité des Rois Négres.

Dans le tems que j'étois en ce païs-là, il y arriva une plaisante chose, qui montre bien ce que

que peuvent les presens sur ces Princes, & combien ils ont peu d'équité. Deux petits Rois tributaires de celui de Damel eurent differend pour la succession d'une tres-mediocre Souveraineté. C'étoient l'oncle & le neveu, c'est-à-dire fils du feu Roy, & ils appuyoient leurs prétentions de diverses raisons trop longues & trop peu considerables pour être déduites icy. Ils proposerent de terminer leur differend ou par la force, ou par le jugement du Roy. Le Prince leur ayant interdit les voyes de fait, ils furent obligez de s'en rapporter à sa décision.

Le jour marqué où le jugement devoit être rendu, les deux parties s'assemblerent dans la grande place devant le Palais, accompagnez de

grand nombre de gens qui formoient comme deux bataillons éloignez de trente pas. Ils étoient armez de dards, de fleches, de zagayes, de javelots, & de coûteaux à la Moresque. Le Roy suivi de six cens hommes chargez de leurs Gris-gris, parut monté sur un beau cheval barbé, & se mit en face des deux rivaux.

Quoy qu'ils parlent tous une même langue, ils se servirent pourtant d'interprétes qui redirent au Roy ce qu'ils avoient ouy. Le fils du défunt finit son discours, en lui remontrant que puisque Dieu avoit donné autrefois à son pere les Etats qui étoient en litige, ils lui appartenoient de droit, & qu'ainsi il esperoit de Sa Majesté la confirmation d'un bien qu'on ne pouvoit lui contester sans in-

injuſtice. Le Roy l'ayant écouté attentivement, lui dit d'un air plein de gravité: *Dieu vous l'a donné, je vous le redonne aprés lui.*

Une telle réponſe diſperſa bien-tôt le party de l'oncle, qui ſe retira ſeul chez lui. Les Guiriotz avec leurs inſtrumens & leurs tambours, celebrérent les loüanges du victorieux, en lui diſant, *Tu meritois mieux cela que l'autre, le Roy t'a fait juſtice, tu es plus beau, plus riche, plus vaillant, &c.*

Pendant que ce pauvre Prince penſoit à joüir de ſon bonheur, il fut tout ſurpris le lendemain de ſe voir dépoüillé de cette même autorité dont il venoit d'être revêtu: car ſon oncle n'ayant point

perdu de temps, avoit fait un ſi beau preſent au Roy, qu'il oublia celui du neveu, & le dépoſſeda au matin de ce qu'il lui avoit donné le ſoir, & inſtala l'autre en ſa place. Ce revers de fortune fit changer de ton aux Guiriotz, & ils loüerent celui qu'ils venoient de blâmer. Telle eſt la perfidie du Prince & de ſes ſujets.

Quelle eſt la conduite du Roy lorſqu'il va en campagne.

Pour revenir à ce qui le concerne particulierement, je dirai que quand il va en campagne, il n'a pas beſoin de Vivandiers, parce qu'il eſt deffrayé par les femmes des Villages où il paſſe avec toute ſa ſuite. Elles lui ſervent quelquefois cinquante plats de bois pleins de couſcouſe aſſaiſonnée en differentes ſortes, il

il retient ceux qu'il trouve à ſon goût, & donne le reſte à ſes gens, qui ont autant de faim aprés le repas que devant.

Ils mangent tous fort ſalement couchez par terre, prenant à pleine main dans la gamelle, & ne ſe ſervent ny de nappes, ny de ſerviettes. Perſonne ne mange avec le Roy que le grand Marabou, ou un des Seigneurs le plus qualifié, ſouvent il mange ſeul.

Maniere de manger des Négres.

Il ne veut point que les *Thoubabes* (c'eſt ainſi qu'il nous appelle) le voyent à table. Je croy qu'il ſe cache d'eux, parce qu'il eſt perſuadé que nos repas ſont plus propres & meilleurs que les ſiens, & que d'ailleurs il a honte de ſa pauvre-

té. Parmi le menu peuple tous ceux d'une famille mangent ensemble. Leur premier mets est la cousçouse ; quand cela est dépêché, ils se jettent sur la viande qu'ils déchirent avec leurs doigts, n'ayant point l'usage des coûteaux. Aprés y avoir mordu, ils la remettent dans le plat pour ceux qui en veulent. Ils ne se servent que de la main droite dans tout le temps de leurs repas qui se font au soir & à midy, la gauche est destinée pour le travail, & ils regardent à cause de cela comme une indécence de s'en servir en mangeant.

Des Ministres du Roy Damel.

Le Roy a sous luy plusieurs Ministres qui le soulagent dans le gouvernement de l'Etat, & dans l'exercice de la Justice. Le *Condy*, qui est un Souverain son

ſon tributaire , eſt comme le Connêtable , & a le commandement general des Troupes. Le grand *Géraff* eſt le haut Juſticier dans toute l'étenduë des Etats du Roy Damel. Il parcourt de temps en temps tout le Royaume pour écouter les plaintes de chacun. Il rend d'ordinaire la juſtice ſur le champ, & punit le vol par la captivité ; car rarement il fait mourir pour crime des gens d'une condition privée.

L'Alzaïr du Roy exerce le même employ que le Géraff, mais ſon pouvoir eſt plus limité. Il a ſous lui les *Alkatys* ou *Alkaïrs* des grands Villages, qui en ſont comme les Seigneurs particuliers.

Lorſqu'un Négre eſt accuſé d'un crime dont on ne le peut

Leur maniere ridicule de se judifier.

pas facilement convaincre, il est obligé pour se justifier de se passer un fer rouge trois fois sur la langue. Si elle est brûlée : il est reputé coupable, sinon l'accusateur & lui s'en vont hors de Cour & de procez, & sans dépens.

Commẽt & pourquoy les Rois Négres se font la guerre.

Les Rois Négres se font la guerre pour de tres-legers pretextes. Quand elle arrive, le Condy fait assembler les grands Seigneurs & les autres sujets, dont il compose sa Cavalerie & son Infanterie. Ils ont rarement un corps de plus de douze ou quinze cens hommes, parce que leur guerre n'est qu'une espece de course. Dans tout le Royaume de Damel à peine peut-on mettre ensemble deux cens Chevaux. Les gens distinguez

dans l'Armée, ſur tout les Cavaliers ſont chargez de Grisgris, comme je l'ai déja remarqué. Je penſe que quand ils ſont une fois démontez, cela les empêcheroit de pouvoir faire quatre pas à pied.

Les Cavaliers ſont armez de *Zagayes*, qui eſt une façon de dard large & long, de trois ou quatre javelots, garnis d'un fer plus large que celui des fleches, & qui ayant divers petits crochets, déchirent la playe quand on les veut retirer. Ils lancent aſſez loin les javelots & la zagaye, ſans laquelle ils vont rarement. Ils ont outre cela un ſabre & un coûteau à la Moreſque long d'une coudée & large de deux pouces. Ils parent les coups d'une rondache faite d'un cuir fort

Quelles ſont les armes des Cavaliers.

fort épais. Quoyque tant de choſes deuſſent les embaraſſer, ils ne laiſſent pas d'avoir toûjours le bras & la main libre, & de bien attaquer.

Armes des Fantaſſins.

Le Fantaſſin eſt armé d'un Sabre, de Javelots, d'un Carquois garni de cinquante ou ſoixante Fléches empoiſonnées, & dont la bleſſure eſt toûjours mortelle, ſi l'on n'y met le feu.

Les dents dont le fer de ces Fléches eſt garni, produit encore un cruel effet, parce qu'on ne les peut retirer que par une entr'ouverture qu'ils font avec le fer même de la Fléche.

Leur Arc eſt fait d'un roſeau, ſemblable à ce que nous nommons Bamboche, ce qui y ſert de corde eſt un autre

bois tres-délicatement accommodé, Ils ſont ſi adroits à tirer de l'Arc, qu'ils donnent de cinquante pas dans un rond de la grandeur d'un écu. Ils marchent ſans aucun ordre de bataille, même dans le païs Ennemi. Les Guiriotz les excitent au Combat par le ſon de leurs inſtrumens.

Dés qu'ils ſont à portée, l'Infanterie tire ſes Fléches, & la Cavalerie lance ſes Javelots. Cette décharge eſt ſuivie des coups de Zagaye. Ils tuent moins d'Ennemis qu'ils peuvent, afin de faire plus de Captifs, les ſeules perſonnes de qualité ne ſont point épargnées. Comme ils ſont nuds, & d'ailleurs adroits, leurs Guerres ſont plus cruelles, qu'elles ne feroient ſans cela.

Ils ſont hardis, & ſe laiſſent plûtôt ôter la vie, que de faire paroître la moindre lâcheté, le mépris qui ſuit chez eux la poltronnerie, & la crainte de perdre leur liberté, augmente leur bravoure.

Commēt ils font la paix.

Ce premier choc paſſé, ils le recommencent encore ſouvent deux ou trois jours de ſuitte, puis on envoye des Maraboux de part & d'autre, pour traiter de la Paix. Quand on eſt convenu des conditions, ils la jurent ſur l'Alcoran, & par Mahomet, quoy qu'ils connoiſſent peu l'un & l'autre. Les Priſonniers faits de part & d'autre, ne joüiſſent point du bonheur de la Paix, reſtant Eſclaves, comme ſi la guerre étoit éternelle.

Voila à peu prés ce que c'eſt

que

que ce païs. Si j'apprens quelque chose de plus ; avant de m'en retourner en Europe, j'en donnerai un détail exact & fidelle pour remplir la commission dont m'ont chargé mes Amis, qui est de leur faire part de ce que j'y ay remarqué. Mon peu d'habitude à écrire, & mon mauvais stile, leur fera bientôt juger, que je ne suis guére propre à leur envoyer des Relations. Tout ce qu'ils peuvent compter à mon égard, c'est que je ne leur imposeray point, & que je préfére la vérité à la reputation de m'être distingué par des recits plus remplis de singularité, que ceux des autres.

Fin des premiers voyages du Sieur le Maire.

AVIS

AVIS
du Libraire au Lecteur.

UN particulier fort connu, qui a voyagé dans les côtes d'Affrique, & qui dit avoir vû l'Auteur de ces Voyages Resident à Gorée, m'a remis les Relations suivantes. J'ai crû obliger le Public de lui en faire part en les joignant icy, & de l'assurer qu'ils ne sont point du Sieur le Maire.

R E-



RELATIONS DES *Iles & environs des Rivieres de Bresalme, Gambie, Zamenée, S. Domingue, Geve & autres, &c.*

LE Royaume des *Barbessins* (qui sont presque tous Négres Mahometans) est fort petit, il n'a pas plus de six ou sept lieuës de côte : Il joint celui des *Jôloffes*, commançant à un Village nommé *Joüalle*, situé sur le bord de la mer, habité par quelques Mulattres, Portugais, & encore un autre petit Village Royaume des Barbessins.

lage qu'on appelle *Coringue*, qui eſt plus proche du *Cap-Verd*, & dépendant de Joüalle, c'eſt-là où ils font ordinairement plus de commerce.

La Riviére de Breſalme.

En montant environ ſept ou huit lieuës, on trouve la Riviére de *Breſalme*, d'une grande embouchure, remplie de bunes, ce qui fait qu'il n'y peut entrer que des Canots, Chalouppes, ou petites barques, auſſi n'y fait-on pas grand commerce, étant fort peu de choſe que ce Royaume. Les Portugais ne laiſſent pas cependant d'y acheter du ſel & des vivres.

La Riviére de Gambie.

Sur la même côte, deux lieuës plus haut, eſt la Riviére de Gambie, qui a deux paſſes pour les Vaiſſeaux, l'une

l'une au Nord, l'autre au Sud, où les Bâtimens de quatre cent tonneaux peuvent facilement entrer. Il faut auparavant reconnoître le passage avec une Chaloupe, afin d'éviter l'échouëment contre les bunes ou bans de sable. Etant passée, on rencontre à la bande du Nord le Royaume de *Barra*, dont le Roy demeure à un quart de lieuë de la mer. Les Peuples & Habitans s'appellent *Mandingues*, la plûpart Mahometans.

Le Royaume de Barra.

L'Ile aux *Chiens* (de basse mer où l'on va à sec) est tout vis-à-vis, dans la riviére, Les François l'ont autrefois habitée, ils furent egorgez par les Négres, du depuis on l'a abandonnée n'étant d'aucune utilité.

L'Ile aux chiens.

Les

Les Négres *Flouppes*, dont je parlerai cy-aprés, ſont directement à l'entrée de la bande du Sud.

Six lieuës plus avant dans la Riviere, au Nord eſt le Village nommé *Albreda*, où les François avoient auparavant la guerre un Comptoir, lee Anglois en ont un, à un Village qui s'appelle *Zeelfray*, qui eſt une lieuë plus haut du même côté.

Albreda.

Zeelfray.

Ils ont auſſi un Fort aſſez regulier dans une Ile qui eſt tout vis-à-vis, qui n'a qu'un demy-quart de lieuë de tour, bâty ſur une roche pourrie & graveleuſe.

Ce Fort à plus de cinquante pieces de canon tout monté, qui ne leur ſont pas beaucoup utiles faute de Gens pour les

les manier, ils ſont obligez de tirer leur eau & leur bois de la grande Terre. Ce ſont eux qui ont le meilleur party de tout le grand commerce qui ſe fait ſur cette Riviére, qui conſiſte en Négres eſclaves, yvoire, & en cire. Elle eſt navigeable plus de deux cens lieuës.

Deſcription de la Riviére de Zamenée.

LA Riviére de la *Zamenée* eſt habitée par pluſieurs ſortes de Négres, ceux de l'emboûchure de la bande du Nord ſe nomment Flouppes, Peuples extrémement ſauvages, & avec leſquels nulle Nation n'a de commerce. La Riviére de la Zamenée.

Ils ſont tous Payens, ayant cha- Idolâtrie des

Négres. chacun des Dieux selon sa volonté qu'il adore; l'un une corne de bœuf, les autres un animal ou un arbre, ausquels ils sacrifient en leur maniére.

Leurs habillemens. Leurs habillemens sont semblables à ceux du Cap-Verd, & des Habitans de la Riviére de *Gambie*, qui consiste en une paigne de toile de coton, rayée en la maniere du Pays, qui leur couvre simplement leur nüdité.

Ils n'ont point de Roy, le plus absolu & le plus puissant d'entr'eux leur commande.

Ils cultivent assez bien leurs terres, qu'ils ensemencent de ris & de mill, leurs richesses consistent en bœufs, vaches & cabrottes, dont plusieurs en ont quantité. Ils occupent jusqu'à la Riviére de Gambie le

Leurs richesses.

le long de la côte, environ ſix lieuës dans les terres. Leurs Villages ſont aſſez peuplez, éloignez les uns des autres d'environ un quart de lieuë.

Les Négres ou Flouppes, qui habitent l'embouchure de la bande du Sud, ſont barbares & tres-cruels ; quand ils peuvent attraper quelques Blancs, ils ne leur font aucun quartier, on pretend même qu'ils les mangent. Cruauté des Flouppes.

Ceux-là occupent le long de la côte juſqu'au Village nommé *Boulol*, qui eſt à l'entrée de la Riviére de ſaint Domingue. Cette côte eſt bien plus peuplée que celle de Gambie. Les Villages ſont éloignez les uns des autres de prés de deux lieuës, & d'un quart de lieuë de la mer.

Environ ſept ou huit lieuës plus avant, le flux & reflux de la mer forme un petit ruiſſeau qui conduit à la Ville de *Jâm*, où beaucoup de Portugais font quantité de cire, qu'ils vendent & trafiquent par terre à Gambie & à Cacheaux.

Les environs de là ſont habitez par des Négres que l'on nomme *Bagnons*. Ceux-cy ont un Roy qui demeure douze à treize lieuës éloigné de la mer.

Deſcription de la Riviére de Saint Domingue,

La Riviére de S. Domingue.

LA Riviére de Saint Domingue eſt ſituée à l'Eſt & Oüeſt, elle ſerpente plus de deux cent lieuës de long; elle

elle eſt auſſi habitée par differens Négres, & par les Portugais qui y ont pluſieurs Villes.

A ſon entrée au Nord eſt un Fort appartenant aux Portugais, muny de quatre pieces de canon, & commandé par un Sergent & quatre Soldats.

Quatre lieuës plus avant du même côté prés le Village de Boulot, & la petite Riviére de *Linguin*, qui ſe perd environ neuf à dix lieuës dans les terres. Ce ſont les Négres Bagnons qui l'occupent, & qui la cultivent. Ils ſont tous idolâtres, adorent les forêts, avec cela beaucoup voleurs, dont on ſe méfie toûjours beaucoup.

Le Village de *Quongain* eſt

directement à ſon entrée, où demeurent beaucoup de Portugais & Gourmets, qui y font beaucoup de cire.

La Riviére de Bouguinde.

La Riviére de *Bouguinde* eſt du même côté environ trois lieuës plus haut où eſt le flux & reflux de la mer; qui ſe diſperſe douze à quinze lieuës dans les terres, habitée par les mêmes Peuples, qui font, comme j'ai déja dit, tous le commerce de la cire. C'eſt le paſſage ordinaire pour aller de Cacheau à Jâm.

Le Bois de Matteformoſe.

A l'entrée de la Riviére de Saint Domingue du côté du Sud, eſt un gros Bois que l'on nomme *Matteformoſe*, & un Village habité par les Flouppes, beaucoup plus familiers que ceux dont j'ay parlé cy-vant, avec leſquels on fait le com-

commerce des Esclaves & de vivres, sur tout de quantité de ris.

En montant dans la Riviére environ deux lieuës, on trouve un petit ruisseau qui n'est point du tout navigeable, & qui fait la separation des *Flouppes* d'avec les *Papels*.

Ce que font les Papels à la mort des Grãds.

Les Papels sont des Négres Gentils, tous idolâtres comme les precedens. Ils ont un Roy qui demeure à cinq ou six lieuës d'eux. Quand il meurt quelque Grand d'entr'eux, ils sacrifient des bœufs, des vaches, des caprettes, & des chapons à leurs Dieux, qui ne sont ordinairement qu'un ou plusieurs arbres, ou une corne de bœuf, & chose semblable.

Dans la même route environ quatre lieuës plus haut, on trouve la Ville de *Cacheau*, occupée par les Portugais qui y ont trois Forts, dont le principal peut bien avoir dix ou douze pieces de canon, & les deux autres deux ou trois. Un Capitaine Major en a le Gouvernement, qui dépend du Gouverneur des Iles du Cap-verd. On luy envoye tous les ans trente ou quarante Soldats de Portugal, qui en sont ordinairement bannis, pour remplacer ceux qui meurent faute de bonne nourriture, par necessité, ou pour s'abandonner trop aux femmes. C'est pour eux une maniere d'exil, qui ne laisse pas de leur être quelquefois supportable. Il peut bien avoir dans la Ville deux

La Ville de Cacheau.

deux ou trois cens Habitans, la plûpart ſont Mulâtres, les autres ont leurs femmes ou des concubines.

Il y a dans la Ville un Receveur des droits du Roy pour les Bâtimens qui y viennent negotier, qui payent dix pour cent d'entrée & de ſortie, avec un Ecrivain qui tient lieu de Notaire & de Greffier. C'eſt le Gouverneur qui rend juſtice. Il y a encore une Egliſe Parroiſſiale, un Curé, & un Viſitador, qui eſt comme un Grand Vicaire en France, qui ſont toûjours mis de la part de l'Evêque de Saint Jacques.

Il y a auſſi un Convent de Capucins, où ils ne ſont jamais guére que trois ou quatre Religieux.

Les Habitans de la Ville ont

des petits Bâtimens, & des Barques, avec lesquels ils negotient sur les Riviéres de *Nounne*, *Pougues*, *Serlionne*, & dans les Iles des *Bezagots*, où ils font grand commerce de cire, d'Esclaves & quelque peu d'yvoire.

Les Portugais ont encore une Ville tout au haut de la Riviére, éloignée de Cacheau d'environ cent cinquante lieuës qui s'appelle *Farim*, qui est entourée de palissades, les Habitans n'y sont pas en si grand nombre qu'à Cacheau, la plûpart même des plus riches de Cacheau y ont des maisons, où leurs Gourmets font des paignes, & quelque peu de cire. Il y a aussi un Curé, un Capitaine Major, qui est dépendant de Cacheau. Les Négres qui habitent les Terres aux environs

La Ville de Farim.

rons ſe nomment *Mandingues.* Tous les Villages qui ſont depuis Cacheau juſqu'à Farim, ſont habitez par les Gourmets des Portugais, qui ramaſſent du coton, &c.

A la ſortie de la Riviére de Saint Domingue, allant au Sud, on rencontre pluſieurs Iles. La premiere ſe nomme *Les trois Iles*, qui en a effectivement la figure, occupée par les Gourmets, ou Négres, qui ſe ſont retirez de l'eſclavage des Portugais, la plûpart ayant même receu le Baptême, ont renoncé à la Foy Catholique. Ils cultivent cette Ile, qui produit aſſez de coton, avec lequel ils font des paignes. Ils ont des Canots, dont ils ſe ſervent pour negotier avec les Négres de la grande Terre. L'endroit où

L'Ile des trois Iles.

ils passent se nomme le *Bot*, qui est tout vis-à-vis d'eux. Ils ont un soin particulier d'empêcher qu'aucunes Barques ny Bâtimens n'approchent de leur Ile.

L'Ile de Bussi. Tout contre est l'Ile de *Bussi*, occupée encore par les Papels, qui ont un Roy tres-peu absolu. La mer est si basse, qu'un homme peut y passer, sans avoir d'eau plus qu'à my-jambes.

Combien ils sont perfides. Il est difficile de negotier avec eux sans être connu, car leur mauvaise foy fait croire qu'il n'y a aucune seureté.

J'ai sceu que plusieurs Anglois & Hollandois inconnus furent massacrez, pour avoir voulu negotier avec eux. Ils ont abondance de vivres, comme bœufs, volailles, cire, mill, & faisans d'un gout

Leur abondãce.

tres-

tres-mediocre.

Leur Ile peut bien avoir dix lieuës de tour, & a deux eſpeces de Port. L'un à l'Eſt, qu'ils nomment *Vieux Port*, & l'autre au Sud Eſt appellé Port des *Pierres blanches*.

Tout vis-à-vis dans les Terres eſt le Village de *Cazelut*, & pluſieurs petites Iles qui ne ſont point habitées. On voit tout proche l'Ile des *Biſſeaux*, environ deux lieuës de mer de diſtance. Un Vaiſſeau de trois cent tonneaux peut aiſément paſſer entre les deux, pourvû qu'on connoiſſe le parage. Elle peut bien avoir quarante lieuës de tour. Les Négres Papels qui l'habitent ſont auſſi tous Payens. Il y a dans cette Ile neuf Rois dont un eſt ſuperieur aux huit autres, qui ne ſont proprement que des

Village de Cazelut.

L'Ile des Biſſeaux.

des Gouverneurs de Provinces.

Cruauté. Ce qu'ils font à la mort des Rois.

Quand il meurt quelqu'un des Rois, l'on a ſoin d'étrangler plus de trente perſonnes, ſur tous des jeunes filles, & les Eſclaves qui ont été les plus fideles au deffunt, que l'on enterre avec lui. L'on met dans ſa tombe toutes ſes richeſſes, comme or, argent, ambre gris, étoffes, &c.

Cõment ils font l'élection des Rois.

Quand ils veulent en élire un autre, ils le font de cette maniere. Ce ſont ordinairement les *Géagres* qui y prétendent, qui ſont, comme on pourroit dire, les Ducs & Pairs en France.

Ils s'aſſemblent en rond, au milieu duquel eſt le Roy défunt dans une tombe faite de roſeau, & de bois extrémement leger, ſoûtenu en l'air par

par plusieurs Négres, qui la font sauter, & celui sur qui elle tombe est reconnu pour Roy en la place du défunt.

Ils sacrifient souvent à leurs Dieux, des bœufs, des chapons & des cabrettes.

Il y a plusieurs Ports dans cette Ile, dont le meilleur porte le nom de l'Ile, & s'appelle Port de *Bisseaux*. Les Navires de soixante-dix pieces de canon peuvent facilement y moüiller.

La demeure du Roy n'en est éloignée que d'une demy lieuë. Il y a une Paroisse & un Convent de Capucin, & beaucoup de Portugais mariez à des Négresses du païs.

Il y a beaucoup de fils de Gentils qui ont receu le Baptême, & qui exercent la Religion Catholique. Le Roy a

ses

Suite du Roy.

ſes Gardes, ſes Soldats, & pluſieurs femmes de tous les âges. Il peut bien avoir cinquante Canots de guerre, dans leſquels peuvent tenir trente hommes. Ils n'ont pour armes qu'un ſabre pendu au bras, & pour habit qu'une peau de cabrette, qui pend par derriére, & qui s'attache par devant entre les jambes pour cacher ſeulement leur nudité. Ils vont deux ou trois fois à la Guerre par an contre les Biaffares, qui ſont d'autres Négres en terre ferme.

Leurs armes & leurs habits.

Les Portugais y avoient autrefois fait bâtir un Fort de huit pieces de canon, afin d'empêcher les Etrangers d'y faire le commerce, voulant le faire eux ſeuls; mais les Négres ne l'ont pas ſouffert. Ils ont

ont toûjours aimé la liberté de leur Païs, c'eſt ce qui fait que toutes les Nations étrangéres ſont bien venuës dans leurs Ports, & peuvent negotier en toute ſeureté dans l'Ile ſans craindre aucune inſulte, pourveu que l'on ne leur en faſſe point. Lors qu'on eſt arrivé au Port, il n'eſt point permis de prendre terre qu'aprés que le Roy a fait tuer un bœuf & qu'il ſacrifie, quand il a fini on a la liberté de débarquer.

Tout vis-à-vis le Port eſt l'Ile appellée *Sortiere* remplie d'arbres, où les Négres vont faire leur grand ſacrifice tous les deux ans, auquel le Roy ne manque pas d'aſſiſter. Les Vaiſſeaux y peuvent fort bien moüiller.

L'Ile de Sortiere.

De-

Deſcription de la Riviére de Géve.

La Riviére de Géve.

LA Riviére de Géve ſerpente environ ſoixante & dix lieuës dans les terres, fait face au Nord-Eſt Sud-Oüeſt. Tous les Villages qui ſont des deux côtez (éloignez de la mer d'environ une lieuë) ſont habitez par des Biaffares. A l'entrée de la Riviére à la bande du Nord eſt le Village nommé *Gouffode*, éloigné du Port d'une lieuë. C'eſt là où l'on achéte des bœufs & de la volaille. & qu'il s'y negotie quelques Eſclaves & de l'yvoire.

Village de Gouffode.

On trouve dans la même Riviére cinq lieuës plus haut la Ville de *Géve*, dont la bonne partie eſt occupée par les Por-

La Ville de Géve.

Portugais & Gourmets, qui eſt entourée de paliſſades.

Ils ont une Paroiſſe, un Curé, & un Capitaine qui leur commande, qui eſt dépendant du Gouverneur de Cacheau. Les environs ſont occupez par les Négres *Biaffares*. La plûpart des Portugais ont des Barques dans le Port, dont ils ſe ſervent pour negotier à Serlionne : Les Cocleres, ſorte de fruit, qui repreſente en figure & en goût des marons d'Inde ; il y en a de blancs & de rouges, dont ils font grand commerce parmy eux, ſur tout dans les Terres des Biaffares & Mandingues. Ils envoyent encore leurs Barques à la traite des Négres aux Bizagots, à la Riviére de Nounne, & encore à la traite du Morſil & de

de l'Indigo en feüille, dont ils ſe ſervent pour teindre leurs paignes.

Les Barques ne peuvent pas monter plus haut que la Ville de Gorée. Pour les Canots, ils vont encore dans pluſieurs petites Riviéres qui ne ſont point renommées.

L'Ile de Boulam.

On rencontre tout vis-à-vis le Port pluſieurs Iles, ſur tout celle de *Boulam*, tres-peuplée d'arbres, dont le tour peut bien avoir ſix lieuës. Elle eſt directement à l'entrée de la Riviére de *Riogrande*. Elle n'eſt point du tout habitée. Les autres Iles ſont de ſi peu de conſequence, que je n'en crois pas le recit neceſſaire. Je ne parle point du Cap-Verd, ny des Iles Canaries, ny de Senegal, attendu que le

le Sieur le Maire, par les ſoins de Monſieur Dancourt, en dit plus que je n'en pourrois dire.

FIN.



TABLE

DES MATIERES

contenuës en ce Livre.

A.

B.

Bar-

D.

E.

F.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

Raf-

Roſſi-

S.

T.

La

Z.

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAr grace & privilege du Roy, il est permis à JACQUES COLLOMBAT, Libraire à Paris, d'imprimer ou de faire imprimer un Livre intitulé, *Les Voyages du Sieur le Maire, enrichis de figures de taille douce*, pendant le temps & espace de huit années, avec défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient de l'imprimer, ou d'en vendre de contrefaits, à peine de trois mil livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interests ainsi qu'il est porté plus au long par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 18. *Novembre* 1694.
P. AUBOIN, Sindic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premier May 1695.

